

Ministère des Transports Direction générale de Québec et de l'Est
Direction du Plan, des Programmes,
des Ressources et du Soutien technique
Service du Soutien technique



**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
PARCELLE DU LOT 141-P
CENTRE DE SERVICES DE
SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE
DIRECTION DE CHAUDIÈRE-APPALACHES**

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

(Contrat N° 3021—01-AD04)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE PARCELLE DU LOT 141-P CENTRE DE SERVICES DE SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE DIRECTION DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Rapport final
présenté à

M. Denis Roy, archéologue

Direction du Plan, des Programmes,
des Ressources et du Soutien technique
Service du soutien technique

Rapport préparé par

Ls-Philippe Picard, archéologue
(Permis de recherche archéologique 01-PICP-02)

Berthier-sur-Mer, mars 2002.

Résumé

À la demande du Service du Soutien technique de la Direction du Plan, des Programmes, des Ressources et du Soutien technique, Direction générale de Québec et de l'Est du ministère des Transports du Québec, une intervention archéologique a été effectuée, à l'automne 2001, sur le site d'un ouvrage circulaire en pierre, abandonné depuis un nombre indéterminé d'années sur un talus élevé surplombant la rive nord de la rivière Boyer. Cet ouvrage d'apparence technique ancienne nécessitait une expertise en vue d'évaluer son importance historique pour prendre, le cas échéant, les mesures de protection jugées nécessaires.

Les résultats de la recherche sur le terrain, occupé depuis 1955 par le Centre de services du ministère des Transports, suggèrent qu'il s'agirait vraisemblablement du corps principal d'une ancienne glacière. La partie du parement intérieur dégagé sous la surface du sol s'est révélée en bon état de conservation. Une recherche documentaire et archivistique a permis d'identifier les propriétaires de la parcelle de terrain concernée depuis le début des années 1780 jusqu'à notre époque et de poser une hypothèse sur les premiers utilisateurs de cette glacière.

La mise au jour de ce qui pourrait s'avérer un spécimen unique d'un type de dépendance qui a joué un rôle important dans la conservation des aliments périssables des premiers agriculteurs québécois, à la période historique, représente une importante découverte archéologique tant au niveau régional que national. De forme tronconique inversée, semblable à celle construite à Louisbourg vers 1725, la glacière de Saint-Charles-de-Bellechasse constituerait en effet la première du genre répertoriée au Québec et mériterait certainement, une attention particulière pour sa protection, sa conservation et sa mise en valeur.

FONCTIONS ET ATTRIBUTIONS

- **Denis Roy**, archéologue responsable de projets
Service du Soutien technique
Direction du Plan, des Programmes, des Ressources et du Soutien technique
Direction générale de Québec et de l'Est
Ministère des Transports du Québec
- **Ls-Philippe Picard**, archéologue chargé de projet
Consultant
- **Dario Izaguirre**, archéologue
Assistant sur le terrain
- **Alain Tremblay**, arpenteur
- **Guylaine Boucher**, archéologue
Assistante
- **Andrée Héroux**, infographiste
- **Richard Émond**, photographe

Remerciements

Nous tenons à remercier également tous ceux et celles qui ont collaboré et participé de près ou de loin à la réalisation des travaux sur le terrain, à la recherche documentaire et à l'analyse des artefacts:

- M. **Richard Douville**, technicien principal,
Centre de services de Saint-Charles-de-Bellechasse
Ministère des Transports du Québec
- Mme **Claudine Giroux**, archéologue
Ministère de la Culture et des Communications
- M. **Marc Gadreau**, technicien de laboratoire
Laboratoire d'archéologie
Ministère de la Culture et des Communications
- Mme **Geneviève Duguay**, spécialiste en culture matérielle
Parcs Canada
- M. **Michel Brassard**, spécialiste en culture matérielle
- Mme **Hélène Pétrin** et M. **Michel Gagné**, recherchistes,
Bibliothèque ministérielle du Ministère de la Culture et des Communications
- Mme **Cécile Goulet**, cartographe,
Service de géomatique, MRC de Bellechasse
- MM. **Marc Richer-LaFlèche**, géochimiste et **Maxime Aubert**, étudiant
(études avancées en géochimie)
Centre géoscientifique de Québec,
Institut national de la recherche scientifique
- MM. **Denis Labbé** et Jacques Grenier,
Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse
- M. **Conrad Paré**, résident de Saint-Charles (prêt de documents inédits)
- M. **Donald Dubé**, résident de Saint-Charles (prêt de documents reprographiés)
- M. **Georges Laflamme**, résident de Saint-Charles (témoignage oral)
- M. **Denis Girard**, ex-résident de Saint-Charles (témoignage oral)

TABLE DES MATIÈRES

Page

Résumé

Fonctions et attributions

Remerciements

| | |
|-------------------------|------|
| Table des matières..... | v |
| Liste des figures..... | vi |
| Liste des tableaux..... | viii |
| Liste des annexes..... | viii |

INTRODUCTION

| | |
|---|----|
| 1. Mandat..... | 1 |
| 2. Données documentaires et archivistiques | |
| 2.1 Sites archéologiques connus dans la région..... | 2 |
| 2.2 Contexte géographique du site à l'étude..... | 4 |
| 2.3 Contexte historique..... | 4 |
| 2.3.1 Régional (seigneuries de Beaumont et de Livaudière)..... | 9 |
| 2.3.2 Local (paroisse St-Charles-Borromée)..... | 9 |
| 2.3.3 Lot cadastral 141-P..... | 13 |
| 3. Inventaire archéologique: méthode et techniques d'intervention | |
| 3.1 Stratégie de terrain..... | 16 |
| 3.2 Enregistrement des données recueillies sur le terrain..... | 16 |
| 3.3 Traitement et analyse des données archéologiques..... | 17 |
| 4. Résultats de l'intervention archéologique | |
| 4.1 Vestiges d'ouvrage en pierre en place..... | 19 |
| 4.2 Vestiges d'activités mis au jour..... | 26 |
| 5. Interprétation..... | 30 |
| 6. Recommandations..... | 38 |
| CONCLUSION..... | 39 |

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

LISTE DES FIGURES

| | Page |
|------------|--|
| Figure 1 | Site des vestiges d'un ouvrage en pierre de forme circulaire couverture |
| Figure 2 | Localisation du site des vestiges (CeEr-1) sur un extrait de carte à l'échelle 1:50 000 5 |
| Figure 3 | Localisation du site des vestiges (CeEr-1) sur photo aérienne à l'échelle 1:15 000 6 |
| Figure 4 | Localisation du site des vestiges (CeEr-1) sur un extrait de carte à l'échelle 1:10 000 7 |
| Figure 5a | Extrémité sud des lots 140-P (au 1 ^{er} plan) et du lot 141-P 8 |
| Figure 5b | Lots 141-P (ministère des Transports) et 140-P (municipalité) 8 |
| Figure 6 | Seigneuries de Monte à Peine, de Beaumont et de La Durantaye (partie) en 1712 10 |
| Figure 7 | Localisation des seigneuries de La Martinière, de Livaudière et de Beaumont sur le territoire actuel de la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse 11 |
| Figure 8 | Localisation du site CeEr-1 sur un extrait de la carte de Murray (1761-62) 15 |
| Figure 9 | Plan de localisation des puits de sondage effectués en 2001 sur le site CeEr-1 à Saint-Charles-de-Bellechasse 20 |
| Figure 10 | Relevé en coupe des puits de sondage 8A, 10B et 10A (paroi est) et de sections d'ouvrage en pierre 21 |
| Figure 11a | Intérieur des vestiges d'ouvrage en pierre et sondage 8A avant décapage 22 |
| Figure 11b | Vue du parement intérieur dégagé dans le puits de sondage 8A 22 |

LISTE DES FIGURES (suite)

| | Page |
|------------|--|
| Figure 12a | Partie extérieure de l'ouvrage en pierre dans la sous-opération 10B 23 |
| Figure 12b | Partie supérieure du mur encore en place entre les puits de sondage 8A et 10B 23 |
| Figure 13a | Parement intérieur du mur (puits de sondage 8A en cours de décapage) 24 |
| Figure 13b | Vue rapprochée du parement intérieur (puits de sondages 8A) 24 |
| Figure 14a | Vestiges d'ouvrage en bois (puits de sondage 8A3) 25 |
| Figure 14b | Fragments d'os (lot 1A1) 25 |
| Figure 15a | Fragments de fourneau de pipe en terre cuite fine blanche (lot 2A1) 27 |
| Figure 15b | Objet fragmentaire en grès fin anglais (CeEr-1, 8A-S) 27 |
| Figure 16a | Fragment de chert 28 |
| Figure 16b | Vestiges d'activités du lot 8A1 28 |
| Figure 17 | Tuyau en fer en place à l'interface des lots 8A1 et 8A2 29 |
| Figure 18 | Glacière de Louisbourg. Vue en plongée de l'intérieur de l'ouvrage en pierres non taillées dégagé en 1968. Au fond, fragments de la grille en bois du puits perdu 31 |
| Figure 19 | Vue en coupe et en plan accompagnant le devis d'une glacière à construire à Metz, en France en 1733 33 |
| Figure 20a | Dépôt (goudron?) sur la paroi intérieure d'un objet en grès fin anglais 35 |
| Figure 20b | Tache rougeâtre sur la face externe d'un objet en grès fin anglais ... 35 |
| Figure 21 | Glacière de Louisbourg après restauration 37 |

LISTE DES TABLEAUX

| | Page |
|---|------|
| Tableau 1 Sites archéologiques localisés à proximité du site CeEr-1 | 3 |
| Tableau 2 Vestiges archéologiques mis au jour en 2001 sur le site CeEr-1 | 18 |

LISTE DES ANNEXES

| | |
|------------------|---|
| ANNEXE 1 | Localisation du site CeEr-1 sur matrice graphique (1996, mise à jour 31/12/99). Échelle 1:5 000. |
| ANNEXE 2a | Terrier de la seigneurie de Livaudière en 1756. |
| ANNEXE 2b | Terrier de la seigneurie de Livaudière en 1745. |
| ANNEXE 3 | Plan d'intervention archéologique sur un site de vestiges d'ouvrage en pierre. |
| ANNEXE 4 | Localisation du lot cadastral 141 et des vestiges d'ouvrages en pierre (CeEr-1) sur un extrait de la carte de Murray. |
| ANNEXE 5 | Catalogue des artefacts les plus significatifs. |
| ANNEXE 6 | Catalogue des photographies. |

INTRODUCTION

La présence de vestiges d'un ouvrage en pierre sur la propriété du ministère des Transports du Québec, dans le village de Saint-Charles-de-Bellechasse, fut portée à l'attention du ministère de la Culture et des Communications une première fois en 1989, après avoir été signalée par M. Denis Girard, résident de cette municipalité. Vers 1975, celui-ci avait enlevé et tamisé, sans rien y découvrir, environ 30cm de sol à l'intérieur de l'ouvrage. Vu le bon état de conservation des vestiges et l'absence de menace de destruction, aucune intervention archéologique n'a été réalisée au cours des années qui ont suivi leur signalement au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Par contre, à la fin de l'année 2000, un dépôt de matériaux de démolition d'infrastructures de béton et de déblais d'excavation accumulés sur plusieurs mètres de hauteur sur le terrain voisin, acquis par la municipalité, constituait une menace importante à l'intégrité du site archéologique identifié sur la propriété occupée par le Centre de services du ministère des Transports du Québec. Ces remblais étaient susceptibles de causer de l'érosion sur la parcelle de terrain où se trouvent les vestiges.

Une rencontre d'intervenants du milieu culturel (MCC, municipalité de Saint-Charles et Société d'histoire de Bellechasse) et une nouvelle visite des lieux, au début de décembre 2000, ont donné lieu à la préparation d'un rapport d'expertise par M. Gilles Samson, archéologue rattaché à la Direction de la Capitale Nationale au MCC. L'archéologue du ministère de la Culture recommandait, entre autres, la réalisation de **sondages exploratoires** pour résoudre «*l'énigme entourant la fonction de cet ouvrage de maçonnerie, due à l'absence à ce jour d'information historique précise...*» (Samson 2000:5). La décision d'y réaliser une intervention archéologique a été prise à la suite de cette recommandation et de l'analyse de la situation par le Service du Soutien technique du ministère des Transports.

1. MANDAT ET OBJECTIFS DE L'INTERVENTION

La nature du mandat élaboré consistait en une intervention d'inventaire et d'expertise archéologiques, réalisée par sondages exploratoires sur l'ensemble de la superficie de la parcelle du lot cadastral 141-P (annexe 1) concernée, y compris à l'intérieur des vestiges de l'ouvrage en pierre encore en place. Ce mandat a été réalisé selon les modalités administratives et scientifiques du ministère des Transports du Québec. Il comprenait également l'analyse des données recueillies et la préparation d'un rapport d'interprétation à la lumière de données archéologiques comparatives et de données historiques et ethnologiques appropriées.

Les diverses hypothèses d'interprétation émises, quant à la nature de cet ouvrage en pierre, réfèrent à une «*cache du roi ou des arpenteurs royaux*» (témoignage d'un aîné de Saint-Charles aujourd'hui décédé, recueilli par M. Denis Girard), un moulin à vent, un *four à chaux* ou un four à brique.

L'intervention archéologique avait donc comme objectif principal d'identifier la nature et la fonction de l'ouvrage et du bâtiment dont il pouvait faire partie, l'époque de sa construction et sa période d'utilisation. L'objectif secondaire consistait à vérifier le potentiel archéologique de l'ensemble de la parcelle de terrain pouvant être menacée de destruction par le remblayage du terrain voisin et l'érosion qui pouvait s'ensuivre sur la parcelle concernée du lot 141-P.

2. DONNÉES DOCUMENTAIRES

2.1 Sites archéologiques connus dans la région

Selon les données enregistrées dans la banque de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications, trois sites de la période historique ont fait l'objet d'interventions archéologiques dans la région du site à l'étude. Localisés en bordure du fleuve Saint-Laurent, les sites du moulin Péan (CfEr-4), de l'ancien presbytère de Beaumont (CeEs-5) et de la chapelle Sainte-Anne (CeEs-6) se trouvent également tous trois à l'intérieur des limites de la municipalité de Beaumont (tableau 1).

L'occupation des deux premiers remonte au régime français. La partie est de l'ancien presbytère a été érigée en 1722 ou 1723 et agrandie en 1791. Utilisé comme école après la construction du presbytère actuel au 19^e siècle, ce bâtiment a été transformé en bibliothèque municipale au cours des années 1990. Le moulin Péan, à farine, a été construit en 1745, à l'extrémité est de la paroisse, au pied de la chute à Maillou en bordure du fleuve Saint-Laurent. La chapelle de procession située à l'extrémité ouest du village a été érigée sous le régime anglais, puisqu'elle n'apparaît pas sur la carte de Murray, levée en 1761-62, mais on la retrouve sur la carte de Joseph Bouchette publiée en 1815.

Aucun site archéologique actuellement connu n'est cependant répertorié sur le territoire de la municipalité de Saint-Charles. Un site potentiel d'atelier de fabrication de céramique est toutefois mentionné, sans localisation, au préinventaire de l'ISAQ; il s'agit de celui de l'artisan potier Philippe-Joseph Deschamps, réfugié acadien, arrivé dans la paroisse en 1757, où il a habité pendant au moins deux ans (Langlois 1978:53).

TABLEAU 1
Sites archéologiques localisés à proximité du site CeEr-1

| SITE | DISTANCE DU PROJET | IDENTIFICATION CULTURELLE | FONCTION DU SITE | LOCALISATION INFORMELLE | BASSIN HYDROGRAPHIQUE | ALTITUDE en mètres | RÉFÉRENCE |
|--------|-----------------------|------------------------------|---|--|--------------------------|-----------------------|---|
| CeEs-2 | 10,5 km | Euroquébécois 1608-1759 | Technologique: moulin à farine et à bois | Rive sud du Saint-Laurent, en haut de la chute du ruisseau Saint-Claude, à 2km à l'ouest de l'église de Beaumont | Rivière du Sud | N. D. | Gaumont 1968a |
| CeEs-4 | 10,4 km | Euroquébécois | Artisanale et technologique | Près du pont de la chute du ruisseau Saint-Claude | Rivière du Sud | N. D. | Gaumont sd et 1968a, vol.2 Lambart 1975 |
| CeEs-5 | 9,1 km | Euroquébécois 1608-1950 | Religieuse: presbytère Institutionnelle: école | Village de Beaumont, à l'est du ruisseau de l'église | Rivière du Sud | N. D. | Picard 1984 |
| CeEs-6 | 9,1 km | Euroquébécois 1800-1950 | Religieuse | Village de Beaumont, à l'ouest du ruisseau de l'église | Rivière du Sud | N. D. | Picard 1997 |
| CfEr-4 | 10 km | Euroquébécois 1608-1950 | Technologique: moulin à farine | Rive sud du Saint-Laurent, au pied de la chute à Maillou, à 3,5 km à l'ouest du village de Saint-Michel | Rivière du Sud | 0 | Picard 1985, 1986 Lebel 1987a |

2.2 Contexte géographique du site à l'étude

La parcelle de terrain du lot 141-P soumise à l'inventaire archéologique est située au sud du village de Saint-Charles-de-Bellechasse, sur la rive nord de la rivière Boyer (fig. 2 et 3). Celle-ci se jette dans le fleuve Saint-Laurent dans l'anse de St-Vallier, à une quinzaine de kilomètres de Saint-Charles à vol d'oiseau.

Le sol de cette parcelle d'une superficie approximative de 220 m² repose sur un dépôt de sable et gravier formant un talus en pente abrupte qui s'élève d'une dizaine de mètres au-dessus du niveau de la rivière. Le rebord de ce talus correspond à la courbe de 50 mètres d'altitude par rapport au niveau moyen de la mer. C'est au confluent de la rivière Boyer et de l'un de ses affluents qu'a été mis en place l'ouvrage dont les vestiges ont fait l'objet de la présente expertise (fig. 4). Cet emplacement est situé à un peu plus de 200 m de la limite sud-ouest de la courbe de 50 mètres et il correspond à la bordure d'une paléoplage.

Le couvert forestier actuel est constitué de feuillus de petite et de moyenne tailles: érables (plaines), vinaigrier (sumac amarante) et aubépines (fig.1, page couverture). Cette végétation a pris racine sur le sol après la coupe à blanc d'un bosquet d'épinettes suivie d'un feu d'abatis au milieu des années 1950, selon le témoignage de l'ancien propriétaire du lot voisin de la municipalité (140-P, fig.5), M. Georges Laflamme (comm. orale sur le site de l'intervention archéologique).

2.3 Contexte historique

Après l'intervention archéologique sur le terrain, une recherche complémentaire a été effectuée dans des rapports de recherche inédits et dans des sources imprimées traitant d'histoire et d'ethnologie, en particulier dans un volumineux ouvrage publié à l'occasion des fêtes du 250^e anniversaire de la paroisse.

La rivière Boyer constitue sur le territoire de la MRC de Bellechasse, comme la rivière du Sud sur celui de la MRC de Montmagny, une importante voie de pénétration à l'intérieur du terroir de la plaine côtière de la rive sud du fleuve Saint-Laurent, en aval de Québec. Ces deux cours d'eau, autrefois navigables et poissonneux, furent utilisés sous le régime français comme voies de communication par les défricheurs des terres des deuxièmes et troisièmes concessions des seigneuries qu'ils drainaient.

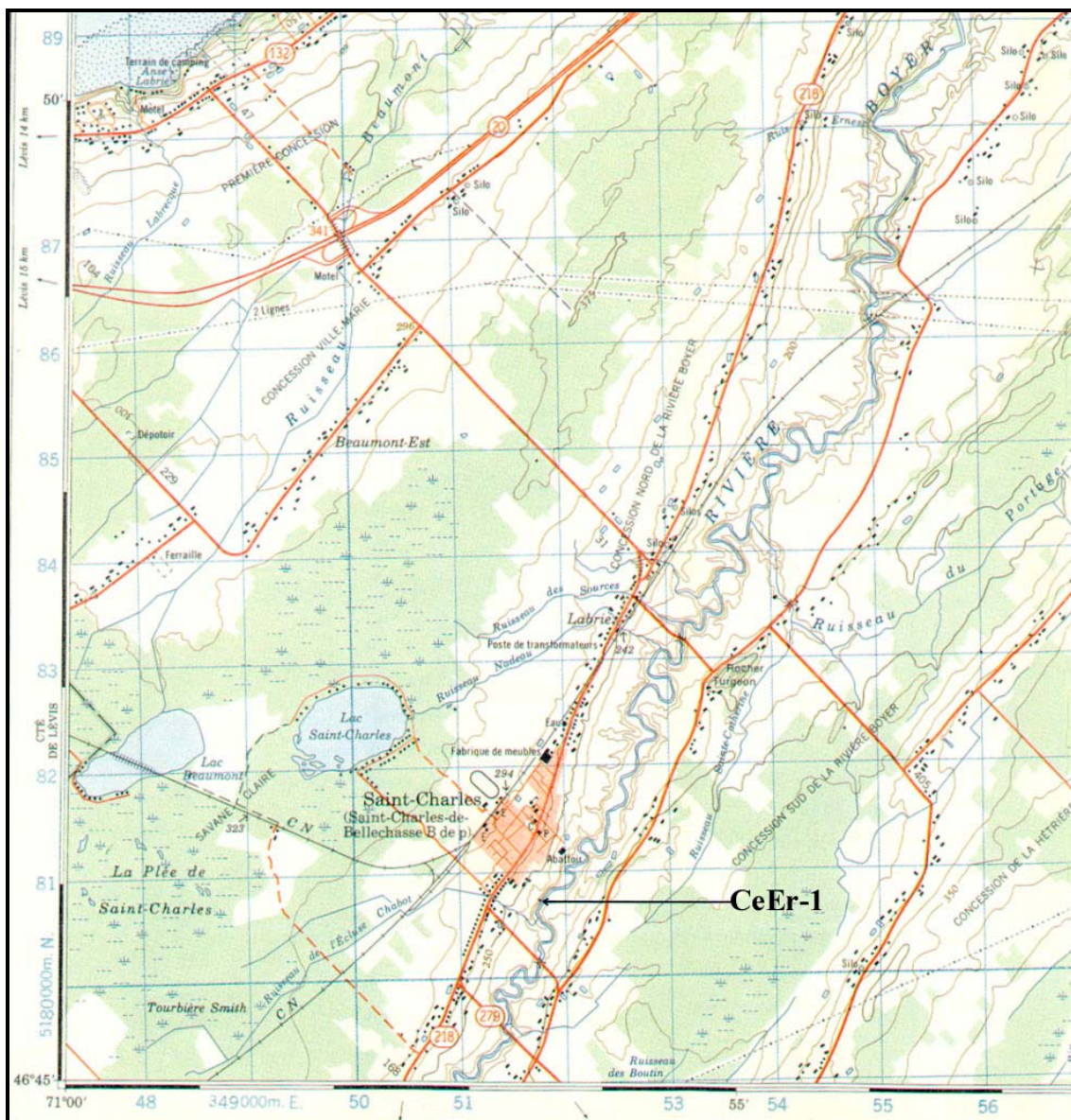


Figure 2 Localisation du site des vestiges (CeEr-1) sur un extrait de carte à l'échelle 1:50 000. MEMR Canada, 1983.



Figure 3 Localisation du site des vestiges (CeEr-1) sur photo aérienne. MRC de Bellechasse, 1999. Échelle 1:15 000.

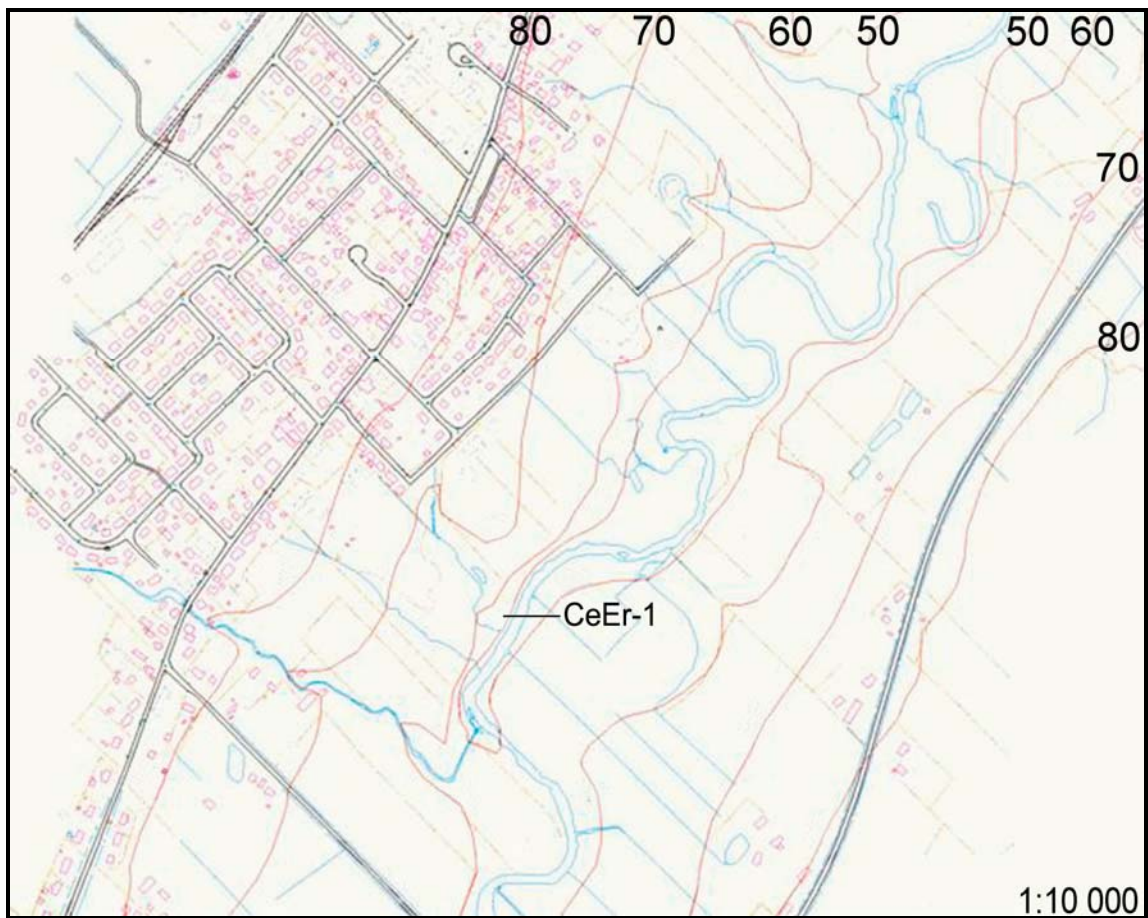


Figure 4 Localisation du site des vestiges (CeEr-1) sur un extrait de carte à l'échelle 1:10 000. Cécile Goulet, géographe. MRC de Bellechasse, février 2002.

Figure 4



Figure 5a Extrémité sur des lots 140-P (au premier plan) et du lot 141-P.
Photo P. Picard (01D1.1)



Figure 5b Lots 141-P (ministère des Transports) et 140-P (municipalité).
Photo P. Picard (01D1.3)

2.3.1 Contexte régional (seigneuries de Beaumont et de Livaudière)

Le 3 novembre 1672, «*la quantité de terre qui se trouvera sur le fleuve St-Laurent, entre le sieur Bissot [à l'ouest] et M. de la Durantaye[à l'est]sur une lieue et demie de profondeur*» fut allouée au fils de Guillaume Couillard, Charles Couillard des Islets. Le premier seigneur de Beaumont s'empressa de se rendre sur son domaine pour y construire sa demeure, ainsi qu'un moulin à scie à proximité et commencer d'attirer des colons (Roy 1943:10). Le recensement effectué en 1681 révèle que huit familles et sept célibataires résidaient dans la seigneurie de Beaumont.

Au cours des trois décennies suivantes, l'ensemble des terres de la première concession en bordure du fleuve fut concédé de même que celles de la moitié est du second rang ou deuxième concession (fig. 6). Le 10 avril 1713, le deuxième seigneur, Charles-Marie Couillard fils du précédent, bénéficiait d'une augmentation importante au territoire de sa seigneurie avec l'addition «*d'un terrain non concédé contenant une lieue et demie en profondeur et sur le front et largeur de la seigneurie de Beaumont, entre la seigneurie de La Durantaye et celle des héritiers du Sieur Bissot*». Une dizaine d'années s'écoulèrent cependant sans qu'aucune terre n'ait été concédée dans la nouvelle partie de la seigneurie, selon l'aveu et dénombrement de 1723. (Paré, C. *in* Paré, Prévost et coll.1999:19-22).

2.3.2 Local (paroisse Saint-Charles-Borromée)

Le noyau historique du village de Saint-Charles se situe dans la partie nord-ouest (en pointe) de l'agrandissement de 1713 (fig.7). Le curé de Beaumont aurait commencé à desservir les habitants des premiers établissements de la paroisse de Saint-Charles autour de 1719. Cependant, les concessions de terre faites après 1713, y compris celles bornant aux rives nord et sud de la rivière Boyer, ne furent confirmées officiellement qu'à partir de 1724 devant le notaire Gaschet.

L'augmentation de la population au cours des années suivantes nécessita la fondation d'une nouvelle paroisse, créée en 1749 sous le patronage de saint Charles Borromée. On procéda à la construction d'un presbytère où fut aménagé une chapelle provisoire. La construction de la première église débuta en 1752 et la première messe y fut célébrée en 1757. Le recensement effectué au début des années 1760 indique la présence de 160 familles, incluant 193 hommes en état de porter les armes. Regroupant 940 personnes, la paroisse de Saint-Charles, se révèle la plus peuplée de la Côte-du-Sud, après celle de Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille.

C'est durant la période d'occupation de l'armée anglaise qui suivit le siège de Québec par le chevalier de Lévis, au début mai 1760, que survint un drame qui marqua profondément l'histoire locale et régionale. Le 29 mai 1760, Joseph Nadeau, «*capitaine de la compagnie de milice de la Rivière Boyer*», fut accusé d'avoir fourni des vivres à l'armée française et pendu «*à la vue de sa propre demeure*». Selon une note anonyme inscrite à la fin du registre des *Baptêmes, Mariages et Sépultures* de la paroisse pour les années 1745-1773, «*Le Capt. Nadeau ayant été soupçonné sous faux rapport d'avoir parlé contre le Gouvernement anglais pendant la conquête fut fait prisonnier pendant une nuit de 1759 [sic], conduit à Québec et attaché à une vergue du moulin dès le lendemain*». Une autre ajoute «*Cela n'est pas le fait du Capt. Nadeau*» (Paré et Prévost 1999:22-46).

Impliqué dès 1748 dans la fondation de la paroisse de Saint-Charles, Joseph Nadeau a apposé sa signature au bas de plusieurs actes des registres paroissiaux jusqu'en février 1759. Le 26 mars suivant, il signait et présentait au curé un procès-verbal mentionnant le décès de Marie-Louise Lafontaine «*trouvée morte de froid par mauvais temps en plein champ*». Après le décès de sa première épouse Angéline Turgeon en 1750, Joseph Nadeau avait procédé le 20 juillet 1751, devant le notaire Huot, au partage d'une *terre et du produit d'un immeuble entre lui, ses enfants et leur conjoint réunis dans sa maison de St-Charles de la rivière Boyer*. Sa seconde épouse, Marie-Anne Harnois est décédée le 19 mars 1760.

Le décès du capitaine Nadeau, à peine deux mois plus tard, laissait dans le deuil deux orphelins, sa fille Thérèse âgée de 20 ans, que le curé Sarrault prit sous sa protection en la confiant aux Ursulines, et Charles âgé de 5 ans, le seul enfant survivant de son second mariage. C'est le gouverneur Carleton lui-même qui prit ce dernier sous sa protection, après avoir fait sa connaissance au cours d'une visite à Saint-Charles, le 21 septembre 1768. «*Le jeune adolescent fut effectivement mis en pension au séminaire de Québec dès octobre 1768*» (op. cit.:43-48).

Le 21 janvier 1762 avait lieu la vente de parties d'une «*terre appartenant à Joseph Nadeau, capitaine de milice, qui les a données en héritage à ses enfants et à chacun de leur conjoint, par un acte daté du 20 juillet 1751*». Ce fut le notaire Saillant de Collégien qui enregistra cet acte de vente «*dans la maison dudit défunt Joseph Nadeau leur père*» (op. cit.: 424).

2.3.3 Lot cadastral 141-P

La partie du lot 141 acquise en 1955 par le *ministère de la Voirie* représente la plus grande partie, au sud de l'avenue royale, d'une terre d'un arpent et demi de *front* (largeur) qui s'étendait autrefois sur quarante arpents de profondeur à partir de la rive nord de la rivière Boyer jusqu'au lac St-Charles. À l'état actuel de la recherche, la chaîne des titres des propriétaires successifs de cette terre demeure à compléter; elle a pu être reconstituée jusqu'en 1781, avec son acquisition par Guillaume Gosselin, qui la légua ensuite en héritage à son fils Joseph, cependant qu'il légua à son fils Jean-Baptiste la terre voisine au sud-ouest, de trois arpents de largeur (futur lot 144).

Dans son testament rédigé par le notaire Louis Turgeon le 15 septembre 1796, Guillaume Gosselin donnait et légua *«à Joseph Gosselin son fils tout ce qui se trouvera lui appartenir lors de sa mort pour son droit de communauté avec sa dite épouse dans un arpent et demi de terre de front sur quarante arpents de profondeur...ensemble dans les batisses dessus construites, lequel arpent et demi de terre se trouve lui appartenir au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Gabriel Gosselin par contrat de vente passé devant M^{re} Riverin Notaire le sept Novembre mil sept cent quatre vingt un»*. Il mentionne aussi dans son testament que le legs à son fils Joseph est fait *«pour satisfaire au don de la dite terre qu'en a fait feu Messire Sarrault vivant prêtre et Curé de la dite Paroisse, par un écrit sous seing privé porté au dos de l'obligation de deux mille livres de vingt sols dudit testateur au profit dudit Messire Sarrault qui avait déboursé les deniers du prix d'acquisition de la dite terre»*.

Moins d'un mois plus tard, le 10 octobre, son épouse Thérèse Nadeau réitérait dans son propre testament le legs à leur fils Joseph et précisait qu'il était fait *«pour satisfaire au don gratuit de la dite terre que feu Messire Sarrault vivant Curé de la dite Paroisse audit Joseph Gosselin par écrit sous seing privé en date du vingt huit juin mil sept cent quatre vingt huit déposé en l'étude du notaire soussigné pour y avoir recours en cas de besoin»*. Il appert que le curé Sarrault avait procédé par personne interposée pour acheter (ou racheter) la terre du futur lot cadastral 141 et rétrocéder à la fille orpheline de Joseph de Nadeau, Thérèse, la part d'héritage qui lui revenait de droit selon la Coutume de Paris en vigueur en Nouvelle-France sous le régime français.

La chaîne des titres de la terre voisine au sud-ouest (lot cadastral 144) a pu être remontée jusqu'à sa concession à Joseph Fournier par le seigneur de Beaumont, le 27 août 1736 devant le notaire Gaschet, à partir de la mention faite dans une déclaration de Jean-Baptiste Gosselin, le 24 septembre 1833 (greffe L. P. Ruel). Joseph Fournier se serait départi de sa concession au profit de Joseph Civadier, qui l'aurait cédée à François Labrecque, pour respecter l'engagement pris dans un billet signé le 20 mai 1733. François

Labrecque pourrait donc être le premier occupant et défricheur de la terre du lot 144, qu'il devait céder à Guillaume Gosselin dans un échange effectué le 28 octobre 1764 devant le notaire Saillant. Guillaume Gosselin et son épouse Marie-Thérèse Nadeau (fille de Joseph Nadeau) en ont par la suite fait don entre vifs à leur fils Jean-Baptiste par contrat passé devant le notaire Riverin, le 18 novembre 1794.

La terre du lot cadastral 141 faisait partie à l'origine d'une terre de trois arpents de front occupée par Gabriel Duquet en 1756, comme on peut le constater sur le *terrier* de 1756 reconstitué et reporté sur le plan cadastral de 1878 par M. Conrad Paré (annexe 2a). Selon l'aveu et dénombrement, du seigneur Hugues-Jacques Péan de Livaudière, Gabriel Duquet était déjà là en 1745 (annexe 2b), et sans doute auparavant; en effet, «*Cette seigneurie n'a été concédée officiellement qu'en 1744. De toute évidence, l'état de développement des censives de ce fief indique que l'occupation du territoire a débuté bien avant cette date* (Mathieu, Laberge et coll. 1991:148).

La famille de Gabriel Duquette n'est pas cependant pas mentionnée dans le recensement effectué en 1762. Les recherches en archives demeurent à compléter pour identifier les occupants de sa terre au début du régime anglais et déterminer si celle-ci avait déjà été subdivisée en deux parties d'un arpent et demi de largeur. L'emplacement des vestiges d'ouvrage en pierre reporté, pour les fins de cette expertise, sur la carte de Murray, levée au début des années 1760, se trouvait sur la moitié ouest de cette terre, correspondant à l'actuel lot cadastral 141-P (fig.8 et annexe 4).

Selon la séquence événementielle historique connue, cette terre n'a pu être occupée avant l'agrandissement de la seigneurie de Beaumont en 1713. La croissance rapide de la population, au cours des années qui ont suivi l'aveu et dénombrement de 1723 des terres concédées, certaines défrichées et cultivées depuis plusieurs années, a nécessité la création d'une nouvelle paroisse en 1749. Ce fait suggère la possibilité de l'occupation de terres de la rive nord de la rivière Boyer, dans la partie ouest de cette paroisse, à partir de 1725.

Selon l'état actuel de la recherche, la chaîne des titres des propriétaires successifs du lot cadastral 141 n'a pas été reconstituée jusqu'à l'acte de concession de la terre de trois arpents de largeur dont il faisait originellement partie. Si la terre du lot 144 a été défrichée et cultivée pendant quelques années avant sa concession officielle devant notaire en 1736, il pourrait en être de même pour celle du lot 141. La mise en place de l'ouvrage en pierre situé dans le coin sud-est de la moitié ouest du lot 141 pourrait donc théoriquement remonter aussi tôt qu'aux années 1725-30. Enfin, si le curé Sarrault a racheté la terre elle-même du meunier Joseph Nadeau, les vestiges en pierre de forme circulaire auraient pu être la base d'un moulin à vent.



Figure 8 Localisation du site CeEr-1 sur un extrait de la carte de Murray (1761-62)
Archives nationales du Canada (NMC 135068). Source: C. Paré.

3. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE: MÉTHODE ET TECHNIQUES D'INTERVENTION

3.1 Stratégie de terrain

La recherche sur le terrain a été effectuée du 10 au 23 octobre et complétée le 6 novembre 2001. Le code d'enregistrement archéologique Borden **CeEr-1** a été attribué à ce premier site archéologique situé dans les limites de la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse.

Le plan d'intervention sur le terrain prévoyait des sondages de 0,5 m x 0,5 m de côté disposés en quinconce, à tous les 5 m, et localisés sur des *transects* parallèles orientés nord-sud, situés eux-mêmes à 4 m de distance les uns des autres sur les superficies praticables autour des vestiges d'ouvrage en pierre (annexe 3). Deux puits de sondage de 1 m de côté avaient été prévus, l'un contre une partie du parement extérieur de l'ouvrage en pierre, l'autre contre le parement intérieur directement opposé. Le décapage devait être effectué jusqu'au niveau de construction pour déterminer la hauteur des vestiges encore en place. Quelques modifications mineures ont dû être effectuées pour tenir compte de la topographie du terrain et les unités de fouille ont été agrandies lorsque jugé nécessaire.

Commencé à la pelle, le décapage manuel du sol a été poursuivi et complété à la truelle pour vérifier et repérer la présence de tout vestige d'activités humaines, historiques ou même préhistoriques dans chaque unité de fouille. Le travail a été effectué, comme prévu, jusqu'à un niveau de sol naturel stérile. Les artefacts mis au jour ont été placés dans les contenants jugés les plus appropriés, sur lesquels était inscrite leur provenance selon un système permettant de les relier à leur contexte archéologique.

3.2 Enregistrement des données recueillies sur le terrain

L'enregistrement des données descriptives des contextes archéologiques a été effectué sur un ensemble de fiches conçues à cet effet. Des relevés photographiques, en noir et blanc et en couleurs (diapositives) des vestiges de l'ouvrage en pierre dégagés, des parois des tranchées et des puits de sondage jugés les plus significatives ont été effectués.

Des relevés en plan des vestiges dégagés en cours de décapage et des dessins de coupe stratigraphique des parois jugées les plus significatives ont également été réalisés à l'échelle 1:10. L'emplacement de tous les puits et tranchées de sondage effectués de même que celui des parties visibles de l'ouvrage en pierre encore en place ont été localisés par un arpenteur géomètre qui en a dressé ensuite le plan.

Après la fin des travaux de recherche sur le terrain, une membrane

géotextile a été déposée au fond des puits de sondage qui ont ensuite été remblayés; les vestiges de d'ouvrage en pierre dégagés ont aussi enfouis de nouveau pour éviter leur dégradation subséquente.

3.3 Traitement et analyse des données archéologiques

Un inventaire informatisé des artefacts mis au jour a été effectué après leur nettoyage; les caractéristiques qualitatives et quantitatives des artefacts recueillis sont présentées sous forme de tableau (tableau 2). Un catalogue des objets complets et des fragments jugés les plus significatifs a aussi dressé (annexe 5).

Un échantillon de mortier et deux artefacts (chert et céramique) ont été confiés aux laboratoires du Centre géoscientifique de Québec de l'Institut national de recherche scientifique pour en identifier et quantifier les éléments dont ils sont composés, y compris les deux dépôts présents sur l'objet céramique.

Une analyse comparative du relevé à l'échelle des vestiges dégagés a effectuée avec les dimensions des ouvrages semblables déjà identifiés. Une analyse associative des objets et fragments d'objets mis au jour avec les parties encore en place (*in situ*) de l'ouvrage originel a été réalisée. La synthèse de l'ensemble des données a permis d'élaborer une hypothèse d'interprétation à partir de la corrélation établie entre la séquence événementielle historique connue de l'occupation des lieux et la séquence événementielle archéologique des événements identifiés sur le terrain.

TABLEAU 2
CeEr-1. Vestiges d'activités mis au jour en 2001

| Site | Lot | Objet | Matériau | N. A. | N. O. | Commentaires | Références |
|--------|------|----------------|------------------|-------|-------|--|---|
| CeEr-1 | 1A1 | N.D. | Pierre | 1 | 1 | Ardoise grise à grain très fin métamorphisée à basse température. Surface lisse (clivage ardoisier); surface striée (clivage de crénulation). | Thomas Clark, MRNO, Service géologique de Québec. |
| CeEr-1 | 1A1 | Os | Os | 9 | | Gros mammifère. Petits fragments, dont une extrémité d'os long? | Boucher, G., ostéoarchéologue |
| CeEr-1 | 2A1 | Pipe à fumer | Tcf blanche | 2 | 1 | Bord de fourneau à effigie. Type "Le Hussard", fabriqué entre autres par W. White/Glasgow après 1840. | Drouin et Savard 1986:264-265 et 344-345. |
| CeEr-1 | 8A* | Nucléus? | Chert | 1 | 1 | Gris foncé, avec gangue. | |
| CeEr-1 | 8A* | N. D. | Grès fin | 4 | 1 | Lèvre ou base d'objet moulé. Ép. 6,4mm. Corps coloré dans la pâte de type "Black Basalt". Dépôt à l'intérieur (goudron?) et tache rouge sur la face extérieure. Angleterre. Antérieur à 1765-70? Teneur en fer très élevée. | Brassard et Leclerc 2001:125. Laboratoire de l'INRS-Centre géoscientifique de Québec. |
| CeEr-1 | 8A1 | Piquet | Fer galvanisé | 1 | 1 | Bout de tuyau à eau utilisé comme piquet. Diamètre intérieur: 2,9cm (3/4"). Longueur: 1,07m. | |
| CeEr-1 | 8A1 | Bouteille | Verre | 1 | 1 | D'épau. Incolore. Inscription <i>Snow White</i> . Boisson gazeuse 20e siècle. | |
| CeEr-1 | 8A1 | Bouteille | Verre | 2 | 1 | Talon+corps et corps. Incolores. Boisson gazeuse "Ideal Sport". 20e siècle. | |
| CeEr-1 | 8A1 | Bouteille | Verre | 13 | | Incolores, dont un goulot. Boisson gazeuse, 20e siècle. | |
| CeEr-1 | 8A1 | Bouteille | Verre | 6 | 1 | De corps. Incolores. "Coca-Cola" et "Pepsi". Boisson gazeuse, 20e siècle. | |
| CeEr-1 | 8A1 | N. D. | Verre | 1 | 1 | Incolore, d'aspect "craquelé" (gercé?). | |
| CeEr-1 | 8A1 | N. D. | Verre | 1 | 1 | De corps. Coloré brun. | |
| CeEr-1 | 8A1 | Bouteille | Verre | 4 | 1 | De corps. Colorés vert. Boisson gazeuse. J...C de "John Collin". | |
| CeEr-1 | 8A1 | N. D. | Plastique? | 1 | 1 | Boisson gazeuse, 20e siècle. | |
| CeEr-1 | 8A1 | Fil électrique | Plastique | 1 | 1 | Éclat grisâtre foncé translucide. | |
| CeEr-1 | 8A1 | Cartouche | Alliage cuivreux | 1 | 1 | Blanc. Enveloppe de fil de cuivre. | |
| CeEr-1 | 8A1 | Bouton | Alliage cuivreux | 1 | 1 | Culot de cartouche de carabine. Calibre .22, court. Entier. Rond, plat avec oeillet soudé. Métal pressé et plaqué. Diamètre: 14,4mm (9/16"). Hauteur: 6,8mm (1/4"). Densité: 5,67g/cm ³ Décor de feuilles de laurier au verso et inscription "DOUBLE GILT". Angleterre ou États-Unis. Fin 18 ^e s. ou 19 ^e s.. | Marc LaFlèche. Labor. INRS-Centre géoscientifique de Québec. Hume 1970:92 et fig.23. |
| CeEr-1 | 8A1 | Polyéthylène | Sac | 1 | 1 | Fragment de grand sac à poubelle vert. | |
| CeEr-1 | 8A2 | Clou | Fer forgé | 1 | 1 | Incomplet. Longueur 4,2 cm. | |
| CeEr-1 | 8A3 | Clou | Fer laminé | 1 | 1 | Entier. Découpé. Longueur 4,7 cm. À bardeau. | |
| CeEr-1 | 10A1 | Mortier | Sable et chaux | 1 | 1 | Blanc. | |
| CeEr-1 | 10A1 | Bouteille | Verre | 1 | 1 | De fond+corps. Incolore. Boisson gazeuse Pepsi Cola. 20e siècle. | |
| CeEr-1 | 10A1 | Bouteille | Verre | 2 | 2 | De corps. Incolores. Boisson gazeuse. "S" de "Ideal Sport". 20e siècle. | |

N. A.: Nombre d'artefacts N.O.: Nombre d'objets *Surface du sol

4. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

La parcelle du lot 141-P soumise à l'inventaire couvre une superficie restreinte d'environ 220 m² délimitée au sud, à l'ouest et au nord-ouest par le rebord d'un talus en pente abrupte et du côté est par la ligne de séparation entre les lots 141 et 140. Les puits de sondage ont été effectués comme prévu sur des lignes parallèles orientées nord-sud et espacées de 3 et 4 mètres pour s'adapter à la topographie irrégulière du terrain (fig. 9).

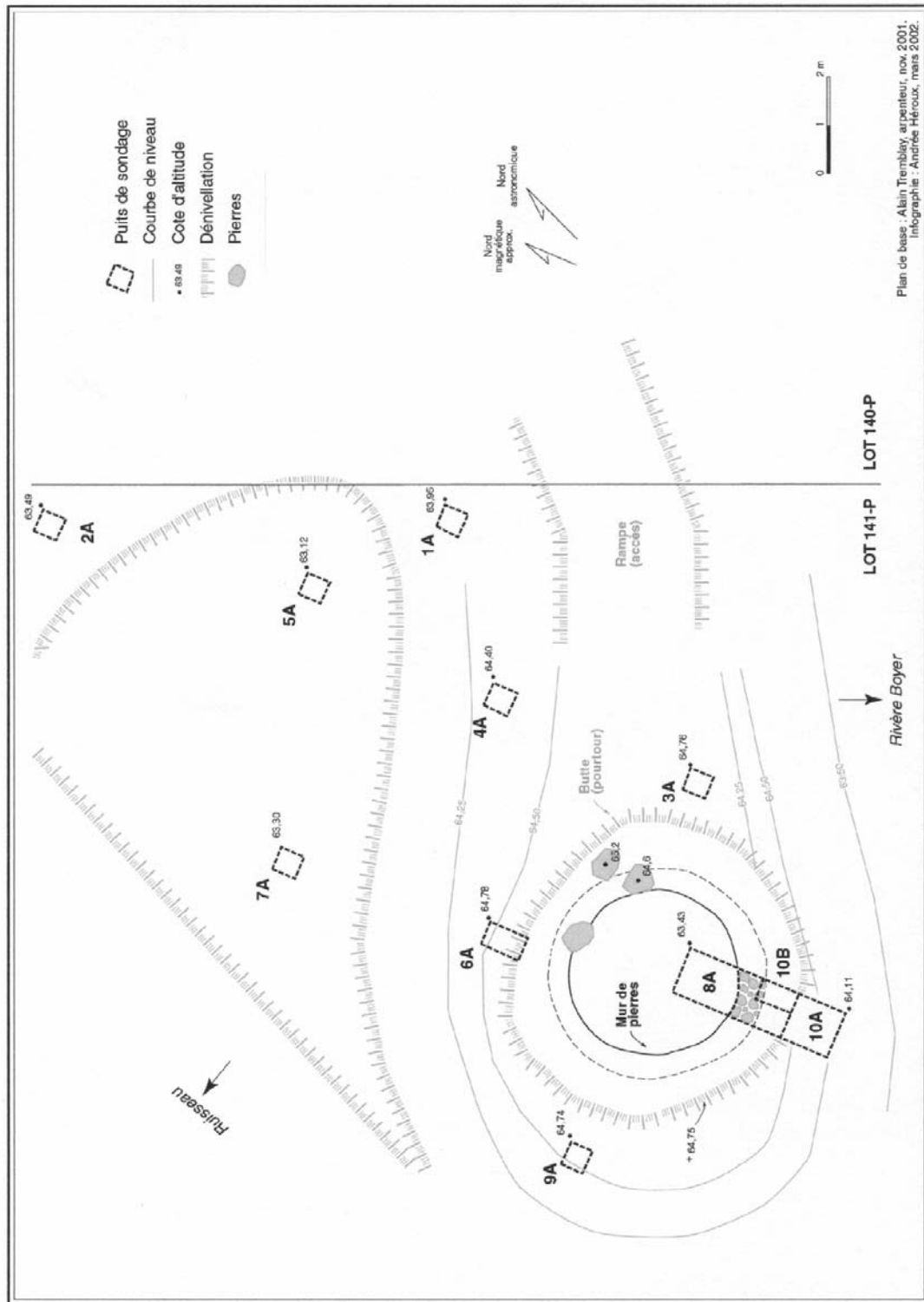
Sept puits de sondage de 0,5 m de côté ont été pratiqués autour des vestiges en pierre; les puits 6A de 0,5 m x 0,85 m et 10A de 1m de côté ont été implantés à proximité de l'emplacement supposé du parement extérieur, qui n'a pu être atteint que par une prolongation de ce dernier en direction nord (10B). Le puits de sondage 8A, de 1m de largeur, pratiqué contre le parement intérieur devait permettre de vérifier la hauteur des vestiges en place et leur état de conservation sous la surface du sol actuel.

4.1 Vestiges d'ouvrage en pierre en place

Les sondages confirment que la partie enfouie de cet ouvrage est aussi de forme circulaire; elle est constituée de blocs de pierre de grès non taillés de diverses dimensions. Le diamètre intérieur de 3,4 m de la partie supérieure diminue cependant en fonction du *fruit* du parement intérieur observé pendant le décapage du puits 8A et enregistré sur le relevé en coupe de la paroi est (fig.10 et 11). En considérant la possibilité de passer la truelle sous la dernière pierre dégagée à la fin du décapage du puits 8A, interrompu à cause de l'exiguïté des lieux, la hauteur des vestiges encore en place vis-à-vis 8A et 10B atteint un peu plus de 2,5 mètres. Du côté nord, le sommet s'élève à une dizaine de centimètres plus haut pour atteindre 2,6 mètres.

Le décapage de la sous-opération 10B a permis de dégager la face extérieure du mur, qui ne comporte aucun liant, mortier ou autre (fig.12a). La technique de construction utilisée semble être la même que celle observée sur les fondations de bâtiments érigés sous le régime français, entre autres sur le site de la seconde Habitation de Champlain, à Place Royale, à Québec, et sur le site de l'ancien presbytère de Beaumont. Après l'excavation d'un emplacement aux dimensions du bâtiment à construire, les maçons mettaient en place la fondation contre la paroi de terre de la partie excavée. Dans le cas présent, le mortier n'a été utilisé que pour combler les interstices entre les pierres de la paroi intérieure (fig.13). Les blocs utilisés provenaient vraisemblablement du lit de la rivière Boyer.

Quelques fragments de bois ont été mis au jour sous le remblai inférieur de sable et gravier de teinte brunâtre (fig.14a); ils ont été laissés en place et enfouis de nouveau après avoir procédé aux relevés photographique et en plan et les avoir recouverts d'une membrane géotextile.



Plan de base : Alain Tremblay, arpenteur, nov. 2001.
 Infographie : Anthee Héroux, mars 2002.

Figure 9. Localisation des puits de sondage effectués en 2001 sur le site CeEr-1 (Glacière) à Saint-Charles-de-Bellechasse.

CeEr-1 Glacière (Saint-Charles-de-Bellechasse)

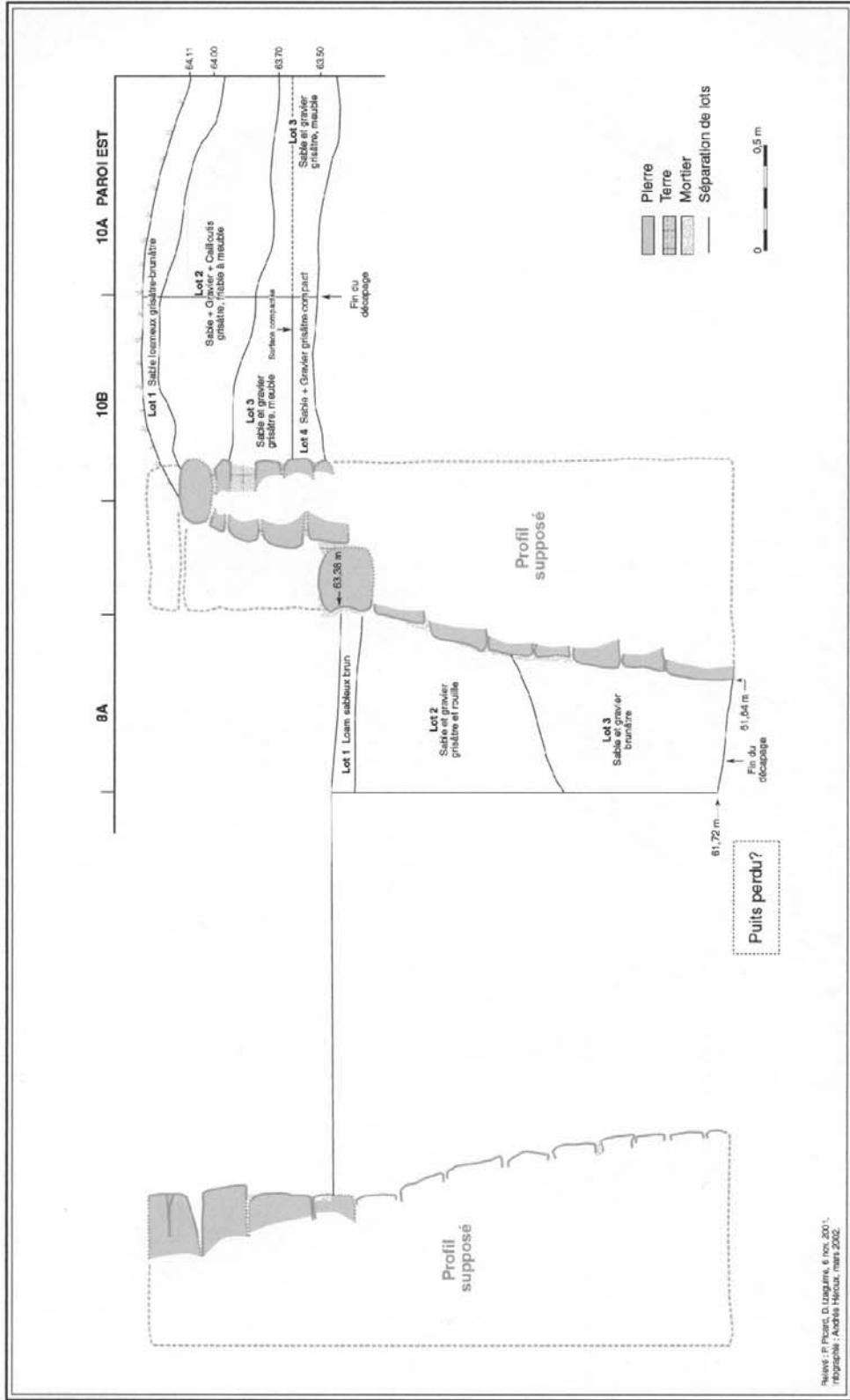


Figure 10. Relevé en coupe des puits de sondage 8A, 10B, 10A (paroi est) et sections d'ouvrage en pierre en place.



Figure 11a Intérieur des vestiges d'ouvrage en pierre et sondage 8A avant décapage. Photo P. Picard (01D1.12).



Figure 11b Vue du parement intérieur dégagé dans le puits de sondage 8A. Photo P. Picard (01D1.26).



Figure 12a Partie extérieure de l'ouvrage en pierre dans la sous-opération 10B.
Photo P. Picard (01D2.4).



Figure 12b Partie supérieure du mur encore en place entre 8A et 10B.
Photo P. Picard (01D2.3).



Figure 13a Parement intérieur du mur (8A en cours de décapage).
Photo P. Picard (01D1.20).



Figure 13b Vue rapprochée du parement intérieur (8A). Photo P. Picard (01D2.9).



Figure 14a Vestiges d'ouvrage en bois (8A3) Photo P. Picard (01D1.25).



Figure 14b Fragments d'os (1A1). Photo R. Émond (01N1.2).

4.2 Vestiges d'activités mis au jour

Un très petit nombre de vestiges mobiliers témoignant d'activités humaines ont été mis au jour dans les puits de sondage. À l'extérieur de l'ouvrage en pierre, seuls les puits de sondage 1A, 2A et 10A se sont révélés positifs à cet égard. Quelques fragments d'os de mammifère (fig.14b) représentent les seuls jugés significatifs du lot 1A1. Deux fragments de fourneau de pipe à fumer en terre cuite fine blanche ont été retrouvés dans le puits 2A; il s'agit d'un modèle à effigie de type *Le Hussard* (fig. 15a) mise sur le marché après 1840 par le fabricant *W.White* de *Glasgow* (Drouin et Savard 1986: 264-265 et 344-345), mais qui aurait été copié et diffusé par d'autres fabricants au cours de la seconde moitié du 19^e siècle (comm. orale G. Duguay, 02-03-06). Le lot 10A1 est constitué d'un fragment de mortier et 3 fragments de bouteilles de boisson gazeuse à capsule en métal, utilisées au cours du 20^e siècle.

À l'intérieur des vestiges de l'ouvrage en pierre, quatre tessons d'un objet non identifié en grès fin anglais du 18^e ou du 19^e siècle (fig.15b) et un fragment de chert (fig. 16a) ont été recueillis en surface du sol avant le début du décapage. Le chert pourrait constituer d'un vestige d'activité humaine préhistorique, mais cette hypothèse ne pourrait être confirmée que par la découverte de vestiges additionnels, outils ou éclats de taille, de cette période lors d'une éventuelle fouille archéologique.

Un ensemble mixte de vestiges (8A1) a été retiré de la strate supérieure de loam sableux brun, d'une dizaine de centimètres d'épaisseur. Il était constitué entre autres, d'une douille de cartouche de balle de calibre 22, d'un bout d'enveloppe de fil électrique, de plusieurs tessons de bouteilles de boisson gazeuse de marques diverses, *Coca-Cola*, *Pepsi*, *John Collin's* et *Snow White* et d'un petit bouton plat et rond, en métal cuivreux pressé, avec son attache (fig. 16b). Ce bouton aurait pu être fabriqué par la firme anglaise *Cornwall and Martin*, qui a ouvert une succursale aux États-Unis en 1793 (Hume 1970:92). La production de ce type de boutons s'est poursuivie au 19^e siècle. L'inscription «DOUBLE GILT» (double placage) apposée au verso aurait été faite à des fins publicitaires et ne constituait aucunement une garantie de qualité du produit (comm. orale G. Duguay, 02-03-06).

Un bout de tuyau en fer d'un peu plus d'un mètre de longueur a été découvert à l'interface des lots 8A1 et 8A2. Du papier journal avait été enroulé autour d'une extrémité de celui-ci, retenu en place par du papier cache (*masking tape*); le tout avait été enfoui avec du carton ondulé dans un sac à poubelle vert et déposé au fond d'une dépression (fig. 17). Un clou incomplet en fer forgé se trouvait dans le remblai sous-jacent de sable et gravier de teinte variant de grisâtre et rouille (8A2). Un clou à bardeau en fer laminé découpé à la machine a été récupéré dans le remblai de sable et gravier brunâtre recouvrant les fragments de bois (8A3).



Figure 15a Fragments de fourneau de pipe en terre cuite fine blanche (2A1).
Photo R. Émond (01N1.3).



Figure 15b Objet fragmentaire en grès fin anglais (CeEr-1 8A-S).
Photo R. Émond (01N1.4).



Figure16a Fragment de chert. Photo M. Gadreau (01N1.20).



Figure 16b Vestiges d'activités du lot 8A1. Photo P. Picard (01D2.22).



Figure 17 Tuyau en fer en place à l'interface des lots 8A1 et 8A2.
Photo P. Picard (01D1.21).

5. INTERPRÉTATION

L'hypothèse de la fondation d'une tour de moulin à vent a été rejetée à cause de la faible épaisseur de la partie supérieure encore en place de l'ouvrage en pierre (12b) et de l'absence de liant entre les pierres, sauf en ce qui a trait au mortier ajouté dans les interstices du parement intérieur. L'absence de traces de calcination ou de charbon sur cette même paroi invalident aussi la possibilité d'un four à chaux, d'un four à charbon ou d'un four à brique.

L'hypothèse d'interprétation retenue, suite à l'inventaire archéologique, est celle qu'il s'agirait d'une glacière construite sous le régime français ou postérieure à 1760 et de *tradition française*. La forme tronconique inversée et les caractéristiques techniques observées sur l'ouvrage de Saint-Charles permettent en effet de l'identifier à un modèle de glacière utilisé à la fin du 17^e siècle et au 18^e siècle en Europe comme en Amérique et encore mentionné dans une encyclopédie publiée au milieu du 19^e siècle à Londres et à New York (Élie 1990:36-37). Cet ouvrage en pierres non taillées est également semblable au corps principal de la glacière de Louisbourg construite vers 1725 (fig. 18). L'utilisation de pierres non taillées semble avoir été d'usage courant au 18^e siècle; en effet, la paroi de la fosse de la glacière du Château Saint-Louis, à Québec, partiellement creusée dans le roc en 1771, était habillée de blocs et de moellons de calcaire, de schiste et parfois de grès, «*grossièrement équarris, mais souvent seulement ébauchés, [qui] constituaient les assises plutôt irrégulières du vestige mis au jour par les archéologues*» (Élie 1990:35-36).

Le corps principal de la glacière de Louisbourg, de trois pieds (0,9 m) d'épaisseur moyenne, était constitué d'un puits en forme de *cône tronqué renversé* d'une hauteur de 8,73 pieds (2,66m) et de 14,66 pieds (4,47 m) de diamètre intérieur au sommet. Celui-ci était surmonté d'un *empattement* de 5 pieds (1,5 m) de largeur, de 1,66 pied (0,5 m) de hauteur. La hauteur totale des vestiges mis au jour atteignait 10,5 pieds (3,2 m) au sommet de l'empattement, qui formait autrefois «*une sorte de margelle ou de mur supportant le toit... Du mur extérieur supportant le toit, il ne restait plus aucun vestige*» (Thibault 1972).

Les gros blocs de pierre encore place, assis dans le mortier et dont le niveau atteint 65,2m au sommet de la partie encore en place de l'ouvrage en pierre de Saint-Charles-de-Bellechasse, auraient pu faire partie d'un empattement supportant un toit et le mur nord du vestibule d'une glacière. Ces blocs de pierre se trouvent dans l'axe d'une chaussée surélevée et légèrement inclinée qui pourrait être considérée comme une rampe aménagée pour donner accès à la porte saillante du portique de ce qui pourrait être un corps principal de glacière (fig. 9). «*L'une des règles strictes de la construction des*

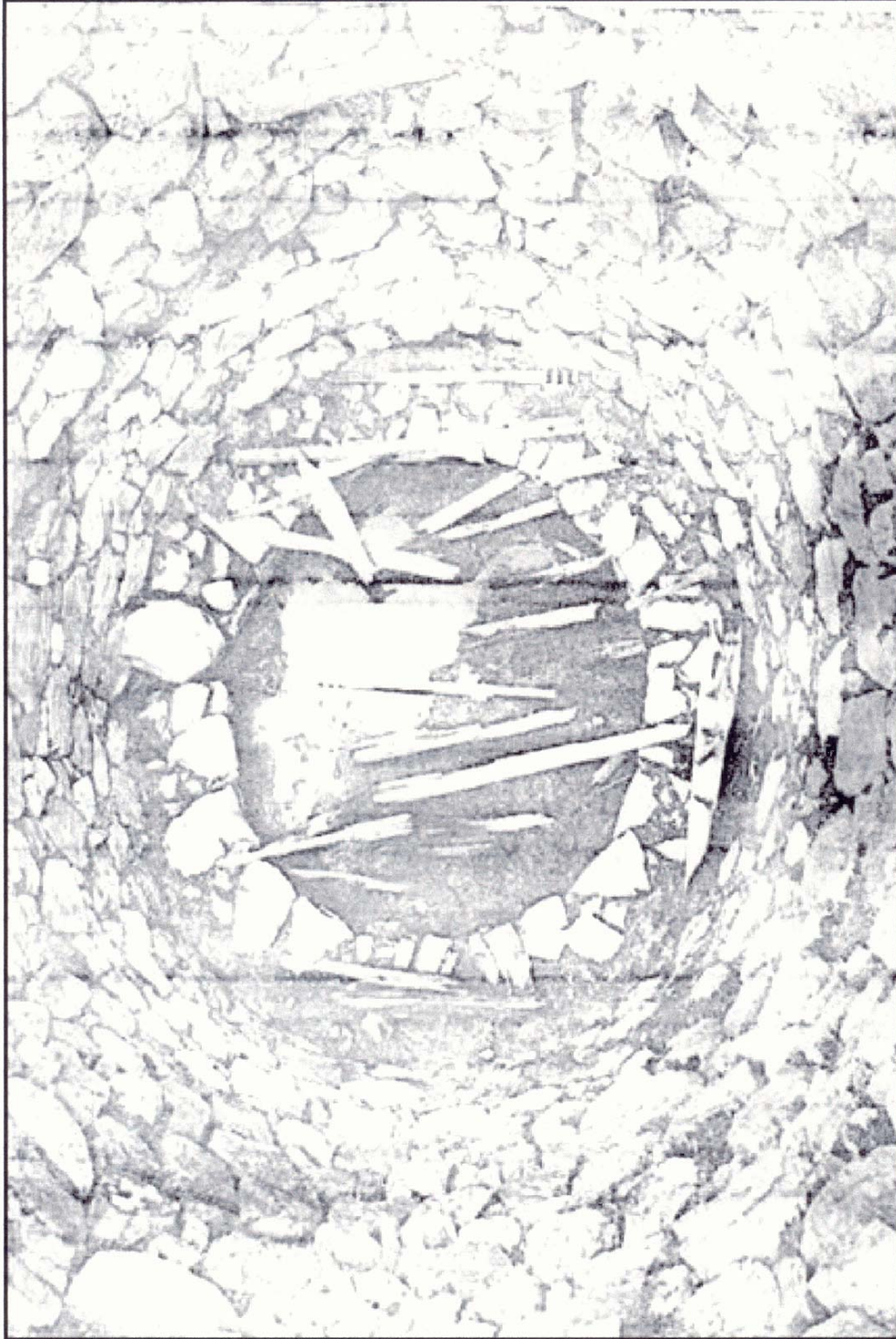


Figure 18 Glacière de Louisbourg. Vue de l'intérieur dégagé en 1968. Au fond, fragments de la grille en bois du puits perdu (Thibault 1972, fig.4)

des glacières était l'orientation de la porte saillante vers le nord, afin de l'exposer le moins possible au soleil...on recommande strictement de ne pas ouvrir la seconde porte avant d'avoir fermé la première et vice-versa, pour ne pas mettre l'intérieur de la glacière en contact direct avec l'air extérieur» (Thibault 1972).

Le clou à bardeau en fer laminé mis au jour sur le site de la glacière de Saint-Charles-de-Bellechasse peut témoigner de réparations, au cours du 19^e siècle, à la toiture du puits principal ou du vestibule d'entrée. Le clou forgé témoignerait peut-être de la période de construction, au 18^e siècle ou durant la première moitié du 19^e; il a pu être arraché et jeté par terre au cours des travaux de réparation, sur le remblai mis en place autour du corps principal de la glacière lors de la construction de celle-ci. Un tel remblai n'a apparemment pas été aménagé sur le site de la glacière de Louisbourg, mais il était recommandé dans les traités d'architecture (Thibault 1972); il a pu être aménagé sur le site de la glacière de Saint-Charles pour éviter que la partie supérieure demeure hors-terre. Au moment de la première opération de rembayage de l'intérieur pour recouvrir les débris probables de la grille en bois du puits perdu, ce remblai extérieur représentait le matériau le plus accessible et le plus facile à utiliser.

Les plans de 1733 qui accompagnent le devis d'une glacière à construire à Metz en France (fig.19) illustrent bien l'apparence de cette dépendance où étaient entreposées les denrées périssables pendant la saison estivale. La présence d'une glacière sur la rive sud de Québec, en Nouvelle-France, est attestée dès le 17^e siècle, dans l'inventaire après décès des biens du seigneur de Lauzon (Lessard et Marquis 1972:653). L'utilisation des glacières était répandue sur la Côte-du-Sud au début des années 1780, comme en témoigne le journal de voyage de l'épouse d'un officier allemand: *«On trouve aussi, près de chacune de ces maisons, une glacière qui peut être installée le plus facilement du monde. Par exemple, on creuse un trou dans le sol et on le remplit aux trois-quarts de glace et puis d'eau qui, en se congelant, bouche toutes les fissures. On place par-dessus une planche bien propre, sur laquelle on dépose les aliments à conserver...Ces glacières sont indispensables, car chaque habitant fait boucherie lui-même et il ne pourrait conserver la viande fraîche pendant l'été alors que la chaleur est grande» (Dufebvre 1950:92-93).* La technique de construction décrite est moins élaborée que celle utilisée pour mettre en place la glacière de Saint-Charles-de-Bellechasse; le diamètre de 3,4m au sommet du corps principal de cette dernière lui confère un volume inférieur à celui de la forteresse de Louisbourg, mais elle figure toutefois au rang des *grandes glacières*.

La construction d'une grande glacière à Saint-Charles-de-Bellechasse pourrait avoir été décidée pour satisfaire aux besoins de plus de plus d'une maisonnée, par exemple deux ou trois apparentées. Durant la seconde moitié

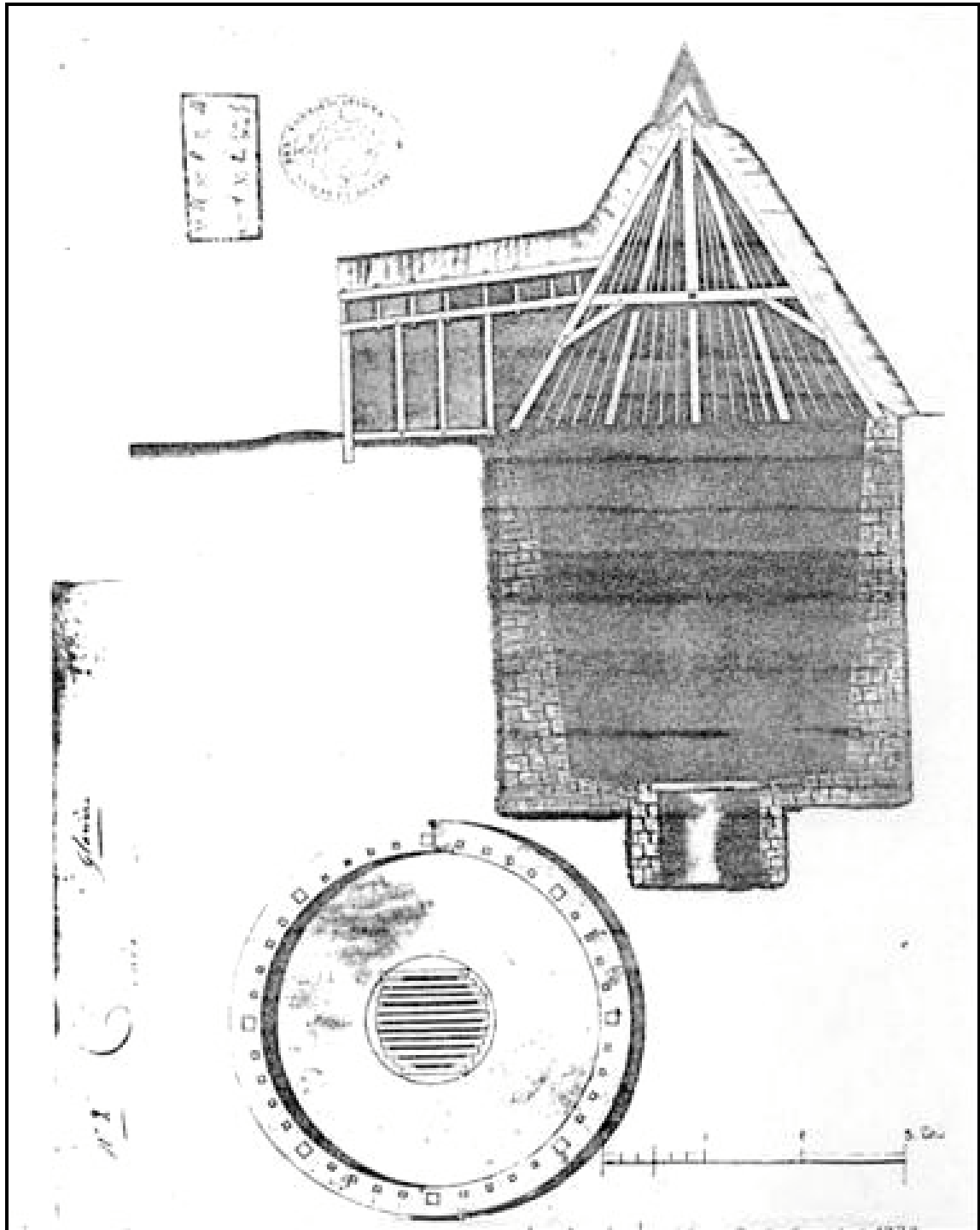


Figure 19 Vue en coupe et en plan accompagnant le devis d'une glacière à construire à Metz, en France. 1733 (Thibault, Appendice 1).

du 18^e siècle, les terres voisines des futurs lots 145, 144 et 141 (partie ouest) ont été occupées par les maisonnées de Joseph, Guillaume et Gabriel Gosselin. La construction de la glacière localisée à l'extrémité sud-est du lot cadastral 141 a pu nécessiter les services d'un artisan spécialisé, sinon d'un maître-maçon. Advenant la découverte d'un marché de construction passé devant notaire, sous le régime français ou au début du régime anglais, il serait alors possible de connaître avec certitude le nom du premier propriétaire de cette glacière et d'en déterminer l'année de la construction.

Le bouton de métal cuivreux et les fragments de fourneau de la pipe à fumer retrouvés sur le terrain, au nord des vestiges, témoignent d'une présence sur le site de la glacière au cours de la seconde moitié du 19^e siècle, mais ne peuvent être reliés nécessairement à son utilisation. La forme de l'objet en grès fin noir n'a pu être déterminée avec certitude. L'épaisseur importante du corps de cet objet suggère qu'il pourrait s'agir de la base d'un buste de personnage (G. Duguay, comm. orale 02-03-06), ou encore du pied annulaire d'une urne (?), dont la fabrication s'est poursuivie au cours du 19^e siècle. On est toutefois en droit de s'interroger sur la présence de ces types d'objets sur un site de glacière.

Un corps plus épais que celui des objets raffinés, théières ou cafetières, fabriqués en Angleterre par Josiah Wedgwood, à partir des années 1765-70, permet aussi de supposer qu'il pourrait s'agir de l'ouverture d'un récipient produit antérieurement à 1765. Un tel récipient aurait pu être apporté à Saint-Charles par un militaire anglais en poste dans une famille de la paroisse, sinon dans la maison même du meunier Nadeau. Les résultats des analyses du corps de cette céramique et d'un dépôt de matière noire collé sur la paroi intérieure (fig. 20a) de même qu'une tache rouge sur la paroi extérieure (fig. 20b) pourront éventuellement fournir des indices sur la fonction de cet objet; sa teneur en fer a déjà été évaluée comme très élevée à l'observation de lames minces au microscope. La poursuite des travaux de recherche sur le terrain pourrait aussi conduire à la découverte de tessons additionnels du même objet et, après reconstitution, à l'identification de sa forme et éventuellement de sa fonction.

Le remblai de comblement (le plus récent) de l'intérieur de la glacière abandonnée de Saint-Charles a pu y être fait par la personne qui a déposé le piquet de fer retrouvé à l'interface des lots 8A1 et 8A2. Cet artefact a été confié au Centre de conservation du Québec pour évaluer la possibilité d'en détacher le papier journal dans le but d'en retirer un indice de datation de cette dernière opération de remblayage. Les vestiges du lot 8A1 témoignent surtout d'activités qui se sont produites au 20^e siècle, telles la chasse et la consommation de boissons gazeuses. Ces vestiges devaient se trouver en surface du sol, au nord de la glacière, à l'emplacement actuel d'une dépression qui s'est révélée stérile (fig.9, sondages 5A et 7A) où a dû être prélevé le sable et gravier utilisé pour cette dernière opération de remblayage.



Figure 20a Dépôt (goudron?) sur la paroi d'un objet en grès fin anglais.
Photo M. Gadreau (01N1.6).



Figure 20b Tache rougeâtre sur la face externe d'un objet en grès fin anglais. Photo M. Gadreau (01N1.5).

L'intervention archéologique effectuée sur la partie sud-est d'un terrain occupé par le centre de services du ministère des Transports, en bordure de la rivière Boyer au sud du village de Saint-Charles-de-Bellechasse a atteint ses objectifs. Les vestiges d'un ouvrage circulaire en pierre, abandonné depuis un nombre indéterminé d'années, ont pu être dégagés jusqu'à la base, du côté du parement intérieur; quelques vestiges mobiliers d'activités humaines ont été également mis au jour à l'intérieur de cet ouvrage et sur le terrain environnant.

L'ensemble des données documentaires recueillies a permis de poser une hypothèse sur ces vestiges comme pouvant constituer le corps principal d'une ancienne glacière qui aurait pu être construite selon un modèle d'architecture courant au 18^e siècle. La poursuite de recherche sur terrain permettrait de confirmer cette hypothèse advenant la découverte d'un puits perdu destiné à recueillir les eaux de fonte de la glace qui aurait été déposée à l'intérieur de cet ouvrage en pierre pour la conservation des aliments. Étant donné l'absence de céramique française parmi les vestiges recueillis dans les puits de sondage, une incertitude demeure sur sa période de construction; une nouvelle intervention archéologique pourrait permettre de récupérer des vestiges additionnels permettant de déterminer si cet ouvrage a été utilisé sous le régime français ou sous le régime anglais.

L'incertitude demeure sur les constructeurs de cet ouvrage et leurs premiers utilisateurs. La poursuite de la recherche en archives pourrait conduire à la découverte d'un marché de construction, permettrait de compléter la chaîne des titres des anciens propriétaires du terrain et peut-être d'identifier les premiers utilisateurs de ce qui pourrait avoir constitué une glacière d'un type semblable à une autre construite à Louisbourg vers 1725 (fig. 21).

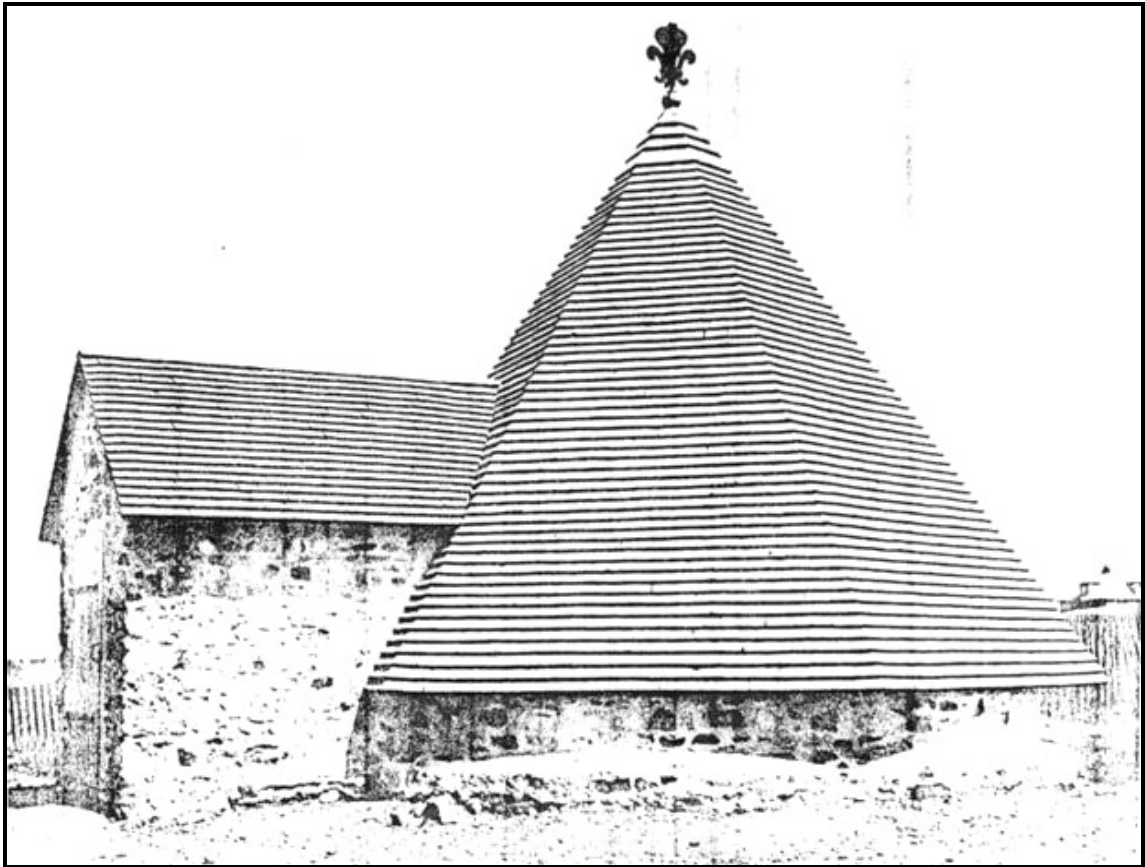


Figure 21 Glacière de Louisbourg après restauration du corps principal et reconstitution de la partie hors-terre (Thibault 1972).

6. RECOMMANDATIONS

La glacière constitue un type de dépendance qui a joué un rôle important dans la conservation des aliments périssables et, par voie de conséquence, dans le régime alimentaire et l'état de santé des premiers agriculteurs de la Nouvelle-France.

Comparable à un ouvrage circulaire mis au jour sur le site de la forteresse de Louisbourg, en Nouvelle-Écosse, l'ouvrage en pierre de Saint-Charles-de-Bellechasse pourrait constituer présentement la seule glacière de forme tronconique inversée construite sous le régime français (ou de tradition française) connue et répertoriée en milieu rural au Québec.

Dans cette éventualité, diverses mesures sont recommandées:

- L'ouvrage et l'aire de 220 m² définie pour cette expertise devraient être protégés par l'installation d'une clôture protectrice mise en place par le ministère des Transports;
- La recherche archéologique devrait être poursuivie sur le terrain pour recueillir des vestiges additionnels de culture matérielle de l'occupation certifiée du site à la période historique et d'une occupation potentielle à la période préhistorique;
- La recherche documentaire devrait être poursuivie pour compléter la chaîne des titres et pour compléter la séquence historique des individus qui ont occupé les terres identifiées sous les numéros de lots cadastraux 141, 144 et 145;
- Les arbres qui ont pris racine sur le sommet des vestiges en place devraient être coupés dès que possible pour éviter la détérioration de l'ouvrage et les souches devraient être laissées en place jusqu'à leur dégagement par un archéologue;
- Subséquemment aux travaux de recherche recommandés et dans l'éventualité de la confirmation qu'il s'agit bien de ce type de vestige exceptionnel, la glacière sise sur la propriété occupée par le Centre de Services du Ministère des Transports de Saint-Charles-de-Bellechasse devrait se voir accorder un statut de protection légale en vertu de la loi sur les Biens culturels du Québec;
- Dans l'éventualité de la confirmation officielle de ce bien culturel, sa mise en valeur devrait être planifiée et mise en oeuvre pour l'intérêt qu'il peut représenter tant au niveau national que régional.

CONCLUSION

Les recherches documentaires effectuées en archives, suivies d'une intervention archéologique à l'automne 2001, ont permis d'éliminer quelques hypothèses sur l'identité et la fonction des vestiges encore en place d'un ouvrage en pierres localisé sur le terrain du Centre de services du ministère des Transports de Saint-Charles-de-Belleschasse; l'ensemble des données collectées supportent l'interprétation la plus vraisemblable de l'utilisation passée de la parcelle de terrain concernée comme site potentiel d'une glacière à usage domestique.

La mise au jour d'un spécimen d'un type de dépendance peu connu et peu documenté qui a joué un rôle important dans la conservation des aliments périssables des premiers agriculteurs québécois, à la période historique, représente une découverte archéologique majeure. De forme tronconique inversée semblable à la glacière de la forteresse de Louisbourg construite vers 1725, l'ouvrage en pierre de Saint-Charles-de-Bellechasse constituerait en effet le premier de cette forme répertorié au Québec.

La poursuite de la recherche sur le terrain et en archives permettrait de recueillir des données complémentaires et de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse. Dans l'éventualité de la confirmation qu'il s'agit effectivement d'une ancienne glacière, la conservation et la restauration de cet ouvrage permettraient une diffusion des connaissances acquises auprès de l'ensemble de la population québécoise.

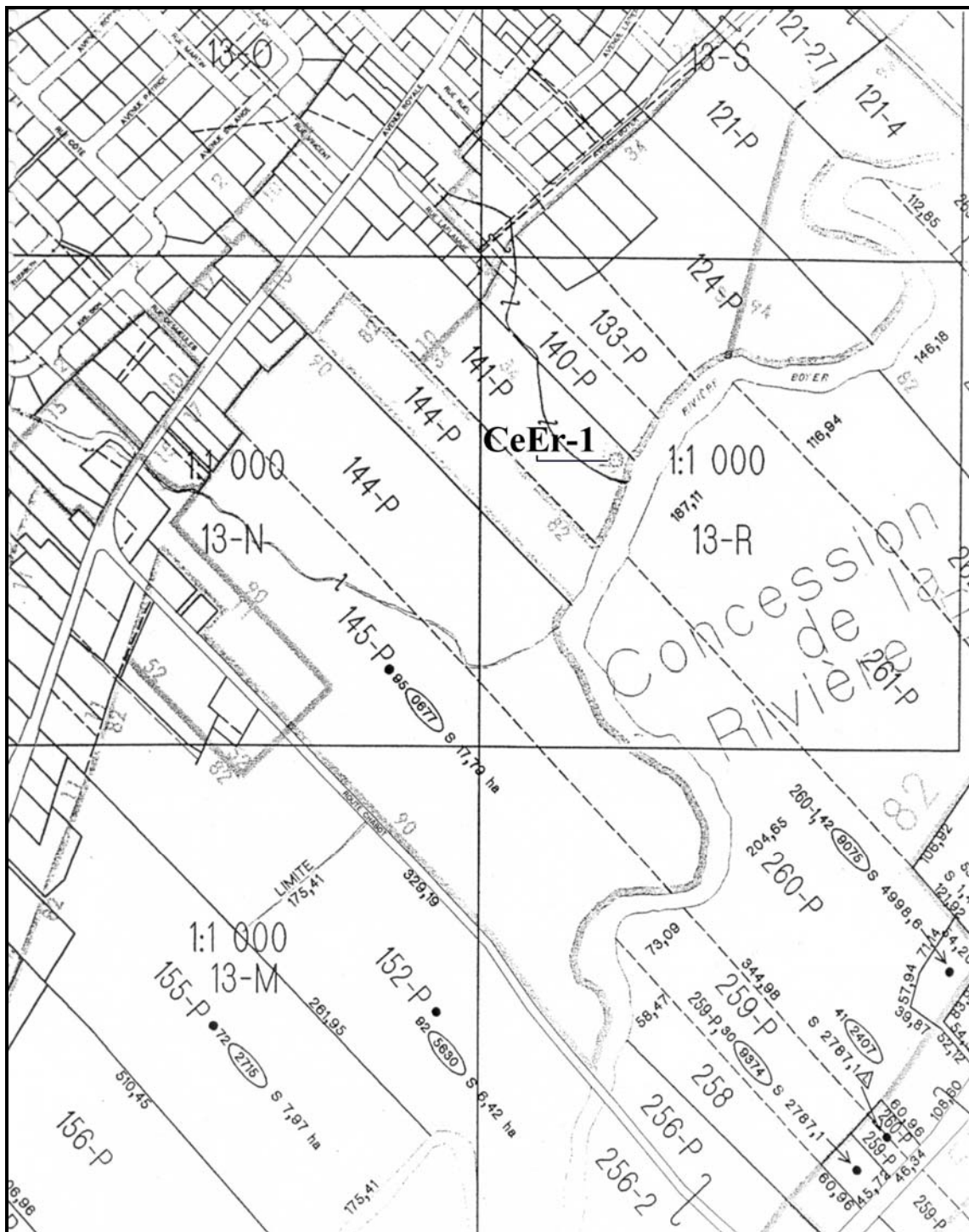
BIBLIOGRAPHIE

- Drouin, P. et Savard, M.
1986 **Les pipes à fumer de Place-Royale.** Coll. *Patrimoines*, Dossier 67, Québec, Public. du Québec.
- Dufebvre, B.
1950 **Cinq femmes et nous.** *La baronne de Riedesel.* Québec, Belisle, pp. 59 et suiv.
- Élie, Monique
1990 **Parmi les dépendances du château, une glacière. Les dessous de la terrasse à Québec.** Sillery, Septentrion. Ministère des Approvisionnements et Services Canada, pp.33-63.
- Gaumond, M.
1968a **Documents sur le site du moulin de Vincennes, CeEs-2.** Vol. 2 **Documents historiques et cueillette, CeEs-4, Smolensky.** MAC, ms, sp.
- s.d. **Dossier historique sur le site CeEs-4. Tuilerie Smolensky Mederschein.** MAC, ms, sp.
- Hume, I. N.
1970 **A Guide to Artifacts of colonial America.** New York, Alfred A. Knoff, pp. 88-93.
- Lambart, H.
1975 **Les potiers et leurs rivières.** Ottawa, Éd. du Musée national de l'Homme, série *Histoire*, No. 2. 26p.
- Langlois, J.
1978 **Répertoire des artisans-potiers québécois 1655-1916.** Québec, Ministère des Affaires culturelles.
- Lebel, Y.
1987a **Moulin Péan, Beaumont. Fouilles archéologiques.** Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit. 88p.
- Mathieu, J. et Laberge, A. et coll.
1991 **L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent. Les aveux et dénombrements 1723-1745.** Sillery, Septentrion. pp. 20-24 et 148-150.

- Paré, C., Prévost, R. et coll.
 1999 **Saint-Charles-de-Bellechasse 1749-1999.** Comité organisateur des fêtes du 250^e de Saint-Charles-de-Bellechasse inc.
- Picard, P.
 1997 **Chapelle Sainte-Anne à Beaumont. (CeEs-6). Intervention de sauvetage. Automne 1997.** Berthier-sur-Mer. Rapport déposé au MCC, à Québec, au bureau de la Fabrique et à la bibliothèque municipale de Beaumont. 13p.
- 1986 **Sondages archéologiques sur un site de moulin à farine du XVIII^e siècle à Beaumont. Deuxième saison Été 1985.** Berthier-sur-Mer. Rapport déposé au MCC et à la bibliothèque municipale de Beaumont. 56p. Annexes.
- 1985 **Sondages archéologiques sur un site de moulin à farine du XVIII^e siècle à Beaumont, CfEr-4. Été 1984.** Berthier-sur-Mer. Rapport déposé au MCC et à la bibliothèque municipale de Beaumont. 65p. Annexes.
- 1984 **Sondages archéologiques sur le site de l'ancien presbytère de Beaumont (CeEs-5).** Berthier-sur-Mer. Rapport déposé au MCC et à la bibliothèque municipale de Beaumont. 88p. Annexes (reliées à part).
- Plourde, G. et Lapointe, C.
 1996 **Les objets domestiques en grès fin de Place-Royale.** Coll. *Patrimoines*. Dossier 97. Québec, Les Publications du Québec. pp. 195-212.
- Roy, P.G.
 1943 **À travers l'histoire de Beaumont.** Lévis. Réimp. 1983.
- Samson, G.
 2000 **Rapport d'expertise. Découverte d'une structure circulaire à Saint-Charles de Bellechasse.** Québec, Ministère de la Culture et des Communications, Direction de la Capitale Nationale. 5p. Annexes.

ANNEXE 1

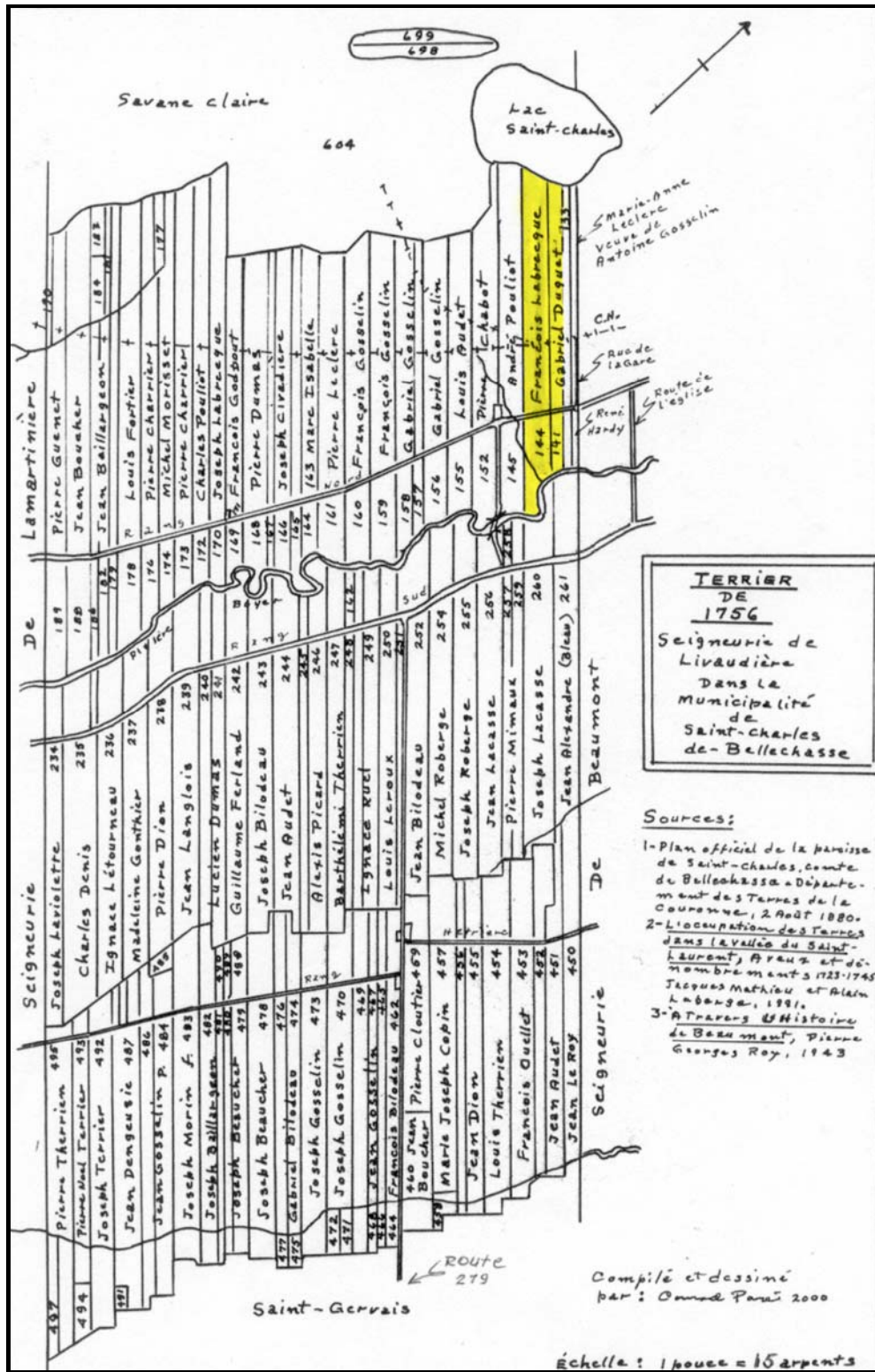
Localisation du site CeEr-1 sur matrice graphique

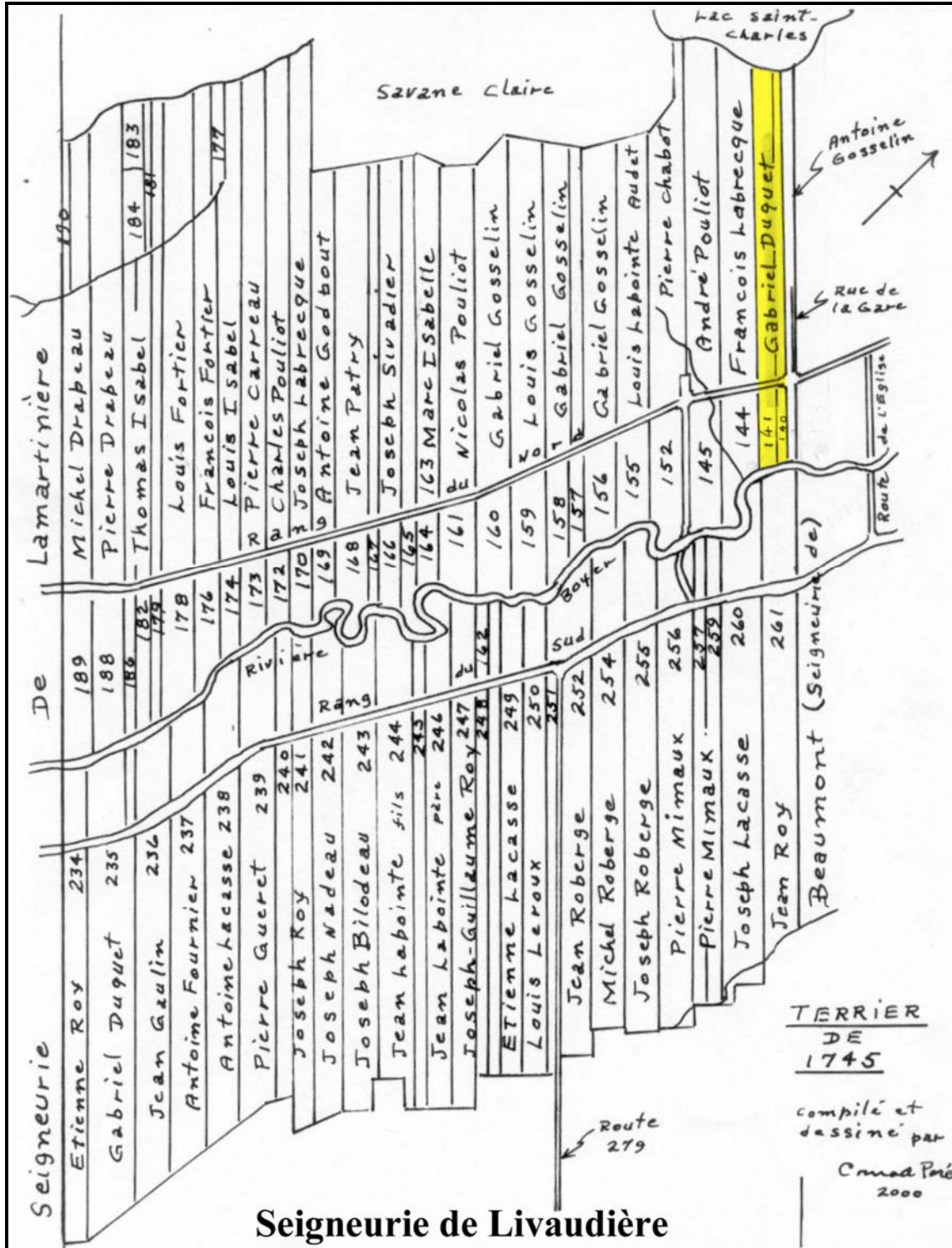


Localisation du site CeEr-1 sur matrice graphique à l'échelle 1: 5 000.
Source: Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse. 1996 (mise à jour 31/12/99).

ANNEXE 2

Terriers de la seigneurie de Livaudière
1756 et 1745

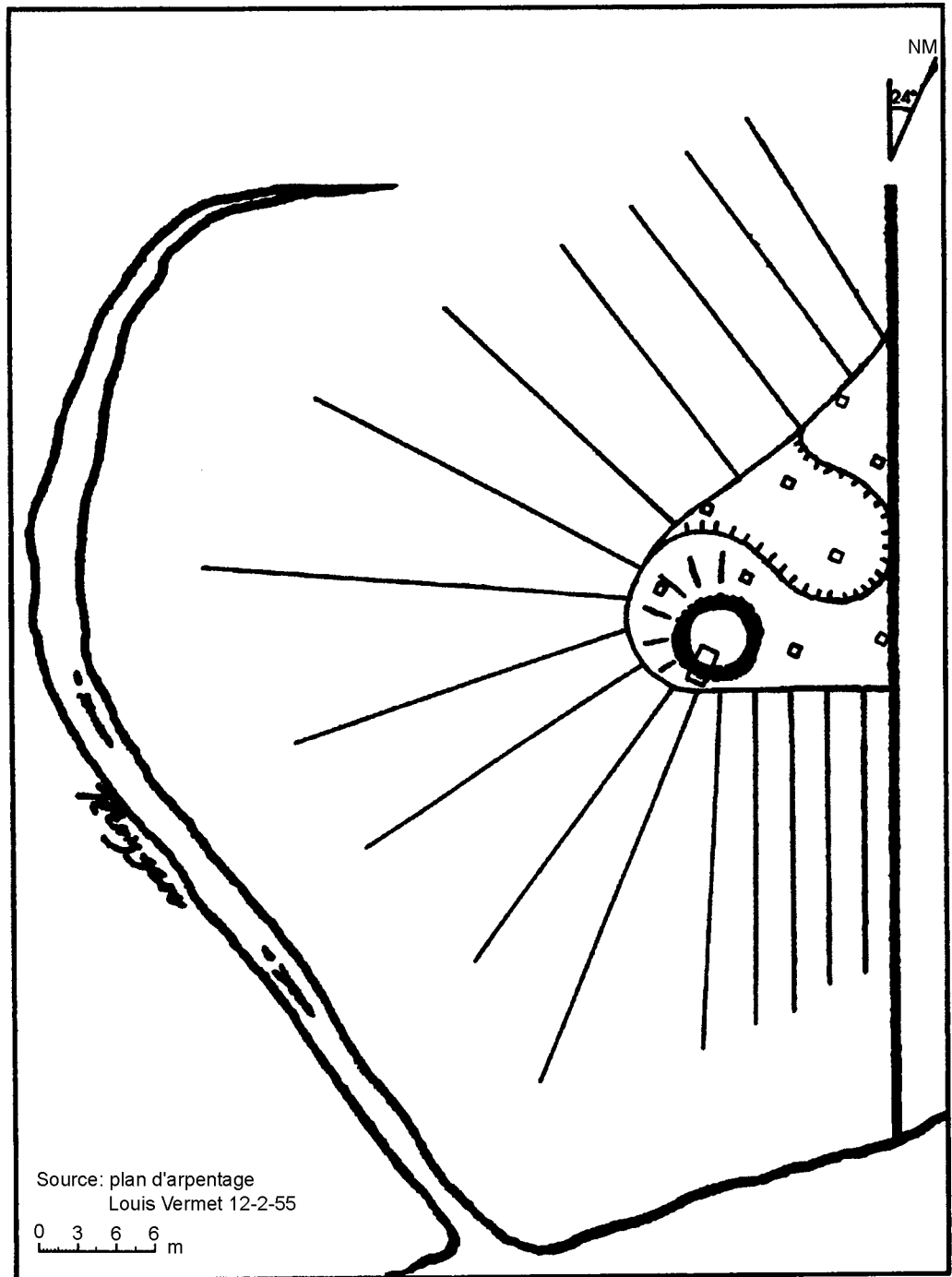




ANNEXE 3

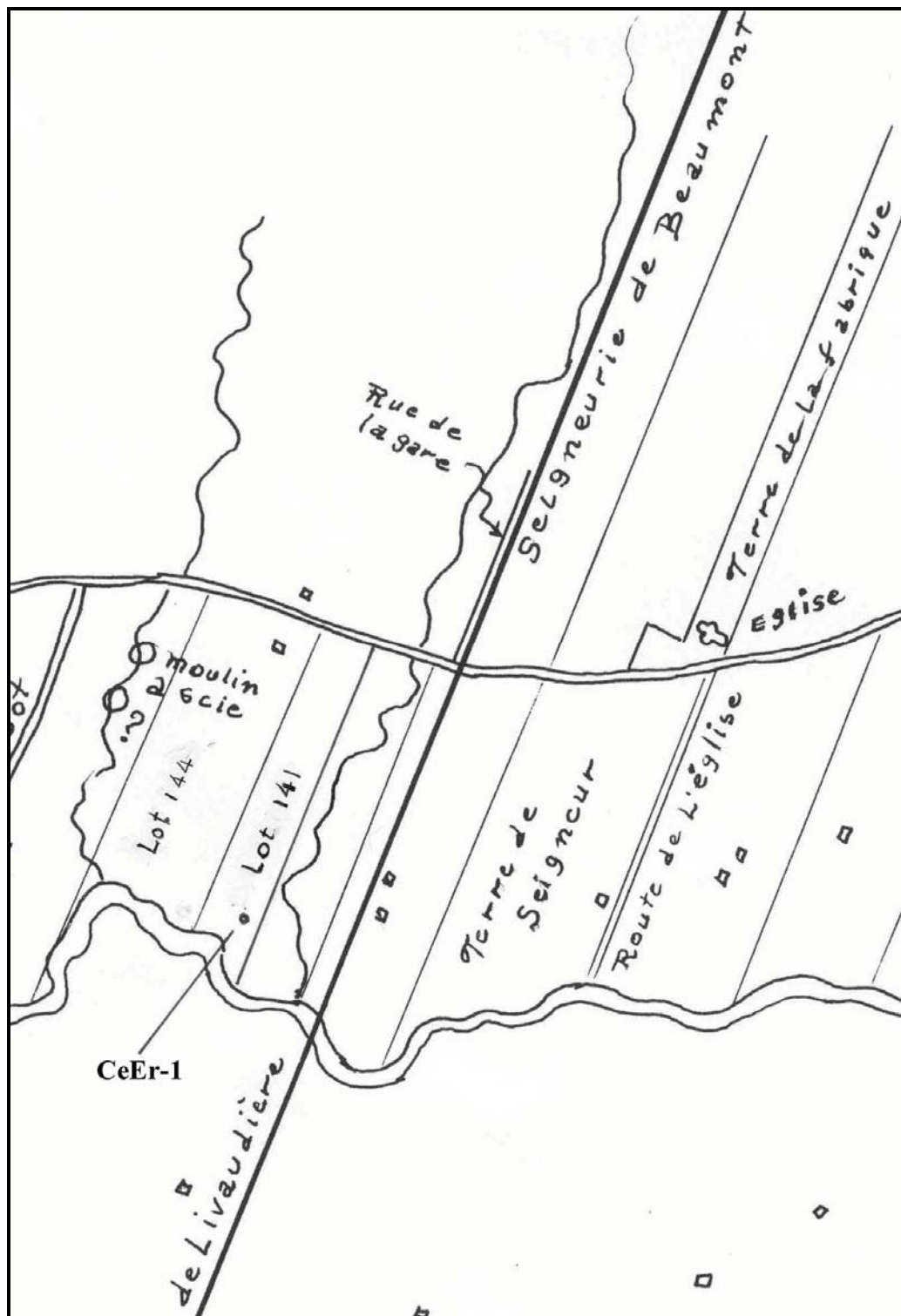
Plan d'intervention archéologique
sur un site de vestiges d'ouvrage en pierre

PLAN D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE



ANNEXE 4

Localisation du lot cadastral 141 et des vestiges
d'ouvrage en pierre sur un extrait de la carte de Murray



Localisation du lot cadastral 141 et des vestiges d'ouvrage en pierre (CeEr-1) sur un extrait de la carte de Murray. Dessin de Conrad Paré, 2000.

ANNEXE 5

Catalogue des artefacts

CATALOGUE

Code Borden: CeEr-1
No de lot: 8A (surface)
Code de catalogue: 001

Dimensions

Hauteur:
Longueur:
Largeur:
Diamètre:



Code matériau: Matériau: grès fin

Code fonction: Fonction:

Nom de l'objet: n.d.

Nbre de frag.: 4 Nbre d'objets: 1

Décor:

Origine: Angleterre Datation: Antérieur à 1765-70?

Identification:

Commentaires: Lèvre ou base d'objet moulé. Corps épais, coloré dans la pâte de type "Black Basalt". Dépôt à l'intérieur (goudron?) et tache rouge sur la face extérieure. Teneur en fer très élevée.

Référ. bibliog.: Brassard et Leclerc 2001 : 125. Laboratoire de l' INRS-Centre géoscientifique de Québec.

CATALOGUE

Code Borden: CeEr-1
No de lot: 8A1
Code de catalogue: 002

Dimensions

Hauteur: 6,8 mm (1/4")
Longueur:
Largeur:
Diamètre: 14,4 mm (9/16")



Code matériau: Matériau: alliage cuivreux

Code fonction: Fonction:

Nom de l'objet: bouton

Nbre de frag.: 1 Nbre d'objets: 1

Décor:

Origine: Angleterre ou États-Unis. Datation: Fin 18e ou 19e siècle.

Identification:

Commentaires: Entier. Rond avec oeillet soudé. Décor type feuilles de laurier au verso et marque "DOUBLE GILT". Densité 5,67g/cm cube.

Référ. bibliog.: Hume 1970:92 et fig.23. Marc Laflèche. Laboratoire de l'INRS-Centre géoscientifique de Québec.

CATALOGUE

Code Borden: CeEr-1
No de lot: 2A1
Code de catalogue: 003

Dimensions

Hauteur:
Longueur:
Largeur:
Diamètre:



Code matériau: Matériau: terre cuite fine à pipe blanche

Code fonction: Fonction:

Nom de l'objet: fourneau de pipe

Nbre de frag.: 2

Nbre d'objets: 1

Décor:

Origine:

Datation: Postérieur à 1840.

Identification:

Commentaires: Bord de fourneau à effigie. Type "Le Hussard". W.White/Glasgow

Référ. bibliog.: Drouin et Savard 1986 : 344-345

CATALOGUE

Code Borden: CeEr-1
No de lot: 8A2
Code de catalogue: 004

Dimensions

Hauteur:
Longueur: 4,2 cm
Largeur:
Diamètre:



Code matériau: Matériau: fer forgé

Code fonction: Fonction:

Nom de l'objet: clou

Nbre de frag.: 1

Nbre d'objets: 1

Décor:

Origine:

Datation:

Identification:

Commentaires: Incomplet.

Référ. bibliog.:

CATALOGUE

Code Borden: CeEr-1
No de lot: 8A
Code de catalogue: 005

Dimensions

Hauteur:
Longueur: 4,7 cm
Largeur:
Diamètre:



Code matériau: Matériau: fer laminé

Code fonction: Fonction:

Nom de l'objet: clou

Nbre de frag.: 1

Nbre d'objets: 1

Décor:

Origine:

Datation:

Identification:

Commentaires: Entier. Découpé. À bardeau.

Référ. bibliog.:

ANNEXE 6

Catalogue des photographies

Annexe 6a
Catalogue des photographies

| Glacière Saint-Charles-de-Bellechasse (CeEr-1) | | | | | | | |
|--|---------------------------------|------------------------|--|-------------------------------------|-----------|----------|-------------|
| No. de film : 01NB1 | Type de pellicule : AGFA 400ASA | 24 poses Noir et Blanc | | | | | |
| Date | No. négatif | Description | | | Direction | Lentille | Photographe |
| 23/10/2001 | 0 | | | nil | | | |
| 23/10/2001 | 1 | | | nil | | | |
| 23/10/2001 | 2 | | | nil | | | |
| 23/10/2001 | 3 | | | nil | | | |
| 23/10/2001 | 4 | 8A3 | | Parement intérieur-Décapage terminé | Sud | 35 | P.P. |
| 23/10/2001 | 5 | 8A3 | | Paroi ouest-Décapage terminé | Ouest | 50 | P.P. |
| 23/10/2001 | 6 | 8A | | Décapage terminé | Est | 35 | P.P. |
| 23/10/2001 | 7 | 8A | | Décapage terminé | Plongée | 28 | P.P. |
| 23/10/2001 | 8 | 1A | | Paroi sud | Sud | 70 | P.P. |
| 23/10/2001 | 9 | 2A | | Paroi est | Est | 70 | P.P. |
| 23/10/2001 | 10 | 3A | | Paroi est | Est | 50 | P.P. |
| 23/10/2001 | 11 | 4A | | Paroi est | Est | 50 | P.P. |
| 23/10/2001 | 12 | 5A | | Paroi est | Est | 70 | P.P. |
| 23/10/2001 | 13 | 6A | | Paroi est | Est | 50 | P.P. |
| 23/10/2001 | 14 | 6A | | Paroi est | Est | 50 | P.P. |
| 23/10/2001 | 15 | 7A | | Paroi est | Est | 70 | P.P. |
| 23/10/2001 | 16 | 9A | | Paroi est | Est | 70 | P.P. |
| 23/10/2001 | 17 | 10B | | Avec le mur 100 (paroi sud) | Nord | 70 | P.P. |
| 23/10/2001 | 18 | 10A-10B | | Avec le mur 100 (paroi sud) | Nord | 35 | P.P. |
| 23/10/2001 | 19 | 10A-10B | | Paroi est | Nord-Est | 35 | P.P. |
| 23/10/2001 | 20 | | | Mur 100 | Sud-Ouest | 70 | P.P. |
| 23/10/2001 | 21 | | | Mur 100 | Plongée | 35 | P.P. |

Annexe 6b
Catalogue des photographies

| Glacière Saint-Charles-de-Bellechasse (CeEr-1) | | | | | | |
|--|-----------|-------------|------------|----------|-------------|--|
| Type de pellicule : Diapos-Kodak EL135-24 400ASA | | | | | | |
| No. de film : 01D1 | No. diapo | Description | Direction | Lentille | Photographe | |
| 10/10/2001 | 1 | 140P-141P | S-S-E | 28 | P.P. | |
| 10/10/2001 | 2 | 140P-141P | Ouest | 28 | P.P. | |
| 10/10/2001 | 3 | 140P-141P | Nord-Ouest | 28 | P.P. | |
| 10/10/2001 | 4 | 1A | S-S-E | 50 | P.P. | |
| 10/10/2001 | 5 | 2A | Est | 50 | P.P. | |
| 10/10/2001 | 6 | 3A | Est | 50 | P.P. | |
| 11/10/2001 | 7 | 3A-4A1 | S-S-O | 28 | P.P. | |
| 11/10/2001 | 8 | 4A1-5A | Ouest | 28 | P.P. | |
| 11/10/2001 | 9 | 5A | Nord-Ouest | 70 | P.P. | |
| 11/10/2001 | 10 | 5A | Nord-Ouest | 70 | P.P. | |
| 11/10/2001 | 11 | 7A | N-N-E | 70 | P.P. | |
| 12/10/2001 | 12 | 8A | Est | 50 | P.P. | |
| 12/10/2001 | 13 | 3A-4A-6A | Nord-Est | 28 | P.P. | |
| 18/10/2001 | 14 | 6A | Est | 50 | P.P. | |
| 18/10/2001 | 15 | 9A1 | Est | 50 | P.P. | |
| 18/10/2001 | 16 | 9A1 | Est | 50 | P.P. | |
| 18/10/2001 | 17 | 8A1-8A2 | Est | 50 | P.P. | |
| 18/10/2001 | 18 | 9A2 | Ouest | 35 | P.P. | |
| 18/10/2001 | 19 | 8A2 | Est | 50 | P.P. | |
| 18/10/2001 | 20 | 8A2 | Ouest | 70 | P.P. | |
| 18/10/2001 | 21 | 8A2 | Sud | 28 | P.P. | |
| 18/10/2001 | 22 | 8A2 | Plongée | 50 | P.P. | |
| 19/10/2001 | 23 | 8A2 | Plongée | 50 | P.P. | |
| 19/10/2001 | 24 | 8A2 | Ouest | 70 | P.P. | |
| 23/10/2001 | 25 | 8A3 | Plongée | 35 | P.P. | |
| 23/10/2001 | 26 | 8A | Ouest | 50 | P.P. | |

Annexe 6c
Catalogue des photographies

| No. de film : 01D2 | | | | | | |
|--|-----------|-------------|--|----------|-------------|------|
| Type de pellicule : Diapos-Kodak EL135-24 400ASA | | | | | | |
| Glacière Saint-Charles-de-Bellechasse (CeEr-1) | | | | | | |
| Date | No. diapo | Description | Direction | Lentille | Photographe | |
| 23/10/2001 | 1 | 8A | Dario à l'intérieur de 8A | Sud | 35 | P.P. |
| 23/10/2001 | 2 | 8A | Dario à l'intérieur de 8A | Sud-Est | 50 | P.P. |
| 23/10/2001 | 3 | 10B-8A | Mur 100-Partie supérieure en place | Plongée | 50 | P.P. |
| 23/10/2001 | 4 | 10B-8A | Mur 100-Partie supérieure adjacente à 10B | Nord | 50 | P.P. |
| 23/10/2001 | 5 | 10A-10B | Paroi est-Décapage terminé | Nord-Est | 35 | P.P. |
| 23/10/2001 | 6 | 10A-10B | Paroi est-Décapage terminé | Nord-Est | 35 | P.P. |
| 06/11/2001 | 7 | 10B-8A | Mur 100-Partie supérieure en place-Partie intérieure adjacente à 8A | Sud | 50 | P.P. |
| 06/11/2001 | 8 | 10B-8A | Idem plan rapproché (flou) | Sud | 70 | P.P. |
| 06/11/2001 | 9 | 10B-8A | Idem plan rapproché | | 70 | P.P. |
| 12/12/2001 | 10 | | Piquet de fer, carton, fragment polyeth. vert foncé, ruban cache | | 35 | P.P. |
| 12/12/2001 | 11 | | Idem-De l'autre côté-N.B. papier journal collé | | 35 | P.P. |
| 12/12/2001 | 12 | | Idem-Plan rapproché | | Macro 1: 6 | P.P. |
| 12/12/2001 | 13 | 1A1 | Fragments de pierre et d'os | | Macro 1: 6 | P.P. |
| 12/12/2001 | 14 | 1A1 | Fragments d'os | | Macro 1: 6 | P.P. |
| 12/12/2001 | 15 | 1A1 | Fragment de pierre | | Macro 1: 6 | P.P. |
| 12/12/2001 | 16 | 2A1 | 2 fragments de bord de pipe | | Macro 1: 6 | P.P. |
| 12/12/2001 | 17 | CeEr-1 | Surface-Tesson de bord en grès fin gris | | Macro 1: 6 | P.P. |
| 12/12/2001 | 18 | 8A | Surface-2 fragments de chert | | | |
| 12/12/2001 | 19 | 8A2 | Clou forgé | | | |
| 12/12/2001 | 20 | 8A3 | Clou forgé | | | |
| 12/12/2001 | 21 | 8A1 | Culot de cartouche de carabine (.22 court) et bouton de métal | | | |
| 12/12/2001 | 22 | 8A1 | Fragment de bouteille, de fil électrique, culot de cartouche et bouton | | | |

Annexe 6d
Catalogue des photographies

| No. de film : 01D3 | | | Type de pellicule : Diapos-Kodak Ektachrome 160ASA | | Glacière Saint-Charles-de-Bellechasse (CeEr-1) | |
|--------------------|-----------|-------------|---|--|--|--|
| Date | No. diapo | Description | | | Photographie | |
| 01-2002 | 1 | 1A1 | Fragments d'os | | R.E. | |
| 01-2002 | 2 | 1A1 | Fragment de pierre | | R.E. | |
| 01-2002 | 3 | 2A1 | Fragments de bord de fourneau de pipe "Le Hussard" | | R.E. | |
| 01-2002 | 4 | 8A-S | Fragments de bord d'objet en grès fin "Black basalt" | | R.E. | |
| 01-2002 | 5 | 8A-S | Idem-Paroi intérieur | | R.E. | |
| 01-2002 | 6 | 8A-S | Idem-Paroi intérieur | | R.E. | |
| 01-2002 | 7 | 8A-S | Fragment de "chert" gris | | R.E. | |
| 01-2002 | 8 | 8A1 | Frag. de bouteille verte de boisson gazeuse "John "C"ollin | | R.E. | |
| 01-2002 | 9 | 8A1 | Frag. de bouteille incolore de boisson gazeuse "Snow White" | | R.E. | |
| 01-2002 | 10 | 8A1 | Frag. de bouteille incolore de boisson gazeuse "Coca-Cola" | | R.E. | |
| 01-2002 | 11 | 8A1 | Frag. de bouteille incolore de boisson gazeuse-Inscription franç. | | R.E. | |
| 01-2002 | 12 | 8A1 | Bouton de métal-Partie supérieure | | R.E. | |
| 01-2002 | 13 | 8A1 | Bouton de métal-Partie inférieure avec attache | | R.E. | |
| 01-2002 | 14 | 8A1 | Douille de cartouche de carabine (22 court) | | R.E. | |
| 01-2002 | 15 | 8A1 | Fragment d'enveloppe de fil électrique | | R.E. | |
| 01-2002 | 16 | 8A2 | Clou en fer forgé | | R.E. | |
| 01-2002 | 17 | 8A3 | Clou en fer laminé | | R.E. | |
| 01-2002 | 18 | 10A1 | Frag. de col de bouteille de boisson gazeuse | | R.E. | |
| 01-2002 | 19 | 8A1 | Frag. de col de bouteille de boisson gazeuse (Pepsi) | | R.E. | |
| 01-2002 | 20 | 8A1-10A1 | Frag. de bouteille de boisson gazeuse | | R.E. | |
| 01-2002 | 21 | 8A1-10A1 | Frag. de bouteille de boisson gazeuse (Pepsi) | | R.E. | |
| 01-2002 | 22 | 10A1 | Frag. de mortier | | R.E. | |

Annexe 6e
Catalogue des photographies

| No. de CD : 01N1 | | | |
|------------------|------------|--|--------------|
| Date | No. cliché | Description | Photographie |
| 01-2002 | 1A1 | Pierre. Gris, très dur, une surface "polie" et rayée. | R.É. |
| 01-2002 | 1A1 | Fragments d'ossements. | R.É. |
| 01-2002 | 2A1 | Bord de fourneau à effigie. Type "Le Hussard". Postérieur à 1840. W.White/Glasgow. Drouin et Savard 1986 : 344-345 | R.É. |
| 01-2002 | 8A surface | Grès fin. Bordure, gris foncé, coloré dans la pâte. Dépôt à l'intérieur (goudron?) et tache rouge sur la face extérieure. Type "Black basalt". Corps épais, produit non raffiné. Angleterre, antérieur à 1765-70? Brassard et Leclerc 2001 : 125 | R.É. |
| 01-2002 | 8A surface | Idem. Vue rapprochée de la tache rouge sur la surface extérieure. | M.G. |
| 01-2002 | 8A surface | Idem. Vue rapprochée du dépôt (goudron?) à l'intérieur | M.G. |
| 01-2002 | 8A surface | Idem. Vue très rapprochée du dépôt (goudron?) à l'intérieur | R.É. |
| 01-2002 | 8A surface | Idem. Vue très rapprochée du dépôt (goudron?) à l'intérieur | R.É. |
| 01-2002 | 8A1 | Fragments de bouteille en verre incolore "Snow White". Boisson gazeuse, 20e siècle. | R.É. |
| 01-2002 | 8A1 | Tessons de paroi de bouteille en verre coloré vert. (John C)olin". Boisson gazeuse. | R.É. |
| 01-2002 | 8A1 | Fragments de bouteille en verre incolore. Inscription "S" et début de "P" (Ideal Sport). | R.É. |
| 01-2002 | 8A1 | Bouton entier en métal cuivreux. Rond, plat avec attache soudée. Métal pressé et doré. Diamètre : 144 mm (9/16"). Décor type "Feuille de laurier" au verso et inscription "DOUBLE GILT". Probablement 19e siècle. À vérifier. | R.É. |
| 01-2002 | 8A1 | Idem vu de dessous. | R.É. |
| 01-2002 | 8A1 | Idem vu de côté. | R.É. |
| 01-2002 | 8A1 | Cartouche en métal cuivreux. Incomplète. Douille. Calibre 22. | R.É. |
| 01-2002 | 8A2 | Clou en fer forgé. Incomplet. Longueur 4,2 cm. | R.É. |
| 01-2002 | 8A3 | Clou en fer laminé. Entier. Découpé. Longueur 4,7 cm. À bardeau. | R.É. |
| 01-2002 | 8A1 | Bouteille en verre incolore. Tessons de paroi. "Pepsi". Boisson gazeuse, 20e siècle. | R.É. |
| 01-2002 | 10A1 | Bouteille en verre incolore. Tessons de goulot avec inscription "I" accroché dans un "S" (Ideal Sport). | R.É. |
| 01-2002 | 8A surface | Fragment de chert. | M.G. |
| 01-2002 | 8A surface | Idem. Vue rapprochée. | M.G. |